

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 45.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 7 NOVEMBRE 1878

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Lettres de l'Exposition, par A. Achintre.—Un poète canadien apprécié en France.—La colonisation, par L. O. David.—Nos gravures : L'hon. Henri-Thomas Taschereau ; La fièvre jaune aux États-Unis ; L'Ouest.—Histoire de l'île-aux-Coudres, par l'abbé Alexis Mailloux (suite).—La fortune de la France.—Bibliographie.—Poésie : Fin du jour, par L. Gougeon.—La bande rouge, par P. du Boisgobey (suite).—Choses et autres.—Faits divers.—Prix du marché de détail de Montréal.—Les échecs.

GRAVURES : L'hon. Henri-Elzéar Taschereau ; l'hon. Henri-Thomas Taschereau ; Shere-Ali, émir de Caboul (Afghanistan) ; La fièvre jaune aux États-Unis ; Territoire du Dakota ; La ferme monstre dans la vallée de la rivière Rouge du Nord ; Une couvée.

LETTRES DE L'EXPOSITION

PARIS, le 5 octobre 1878.

Les derniers jours de notre Exposition rivalisent avec les premiers en ce qui concerne l'arrivée des étrangers, tant en qualité qu'en quantité. On semble se hâter de toutes parts de jouir d'une fête dont le lendemain, dans l'état de trouble politique où nous sommes, n'aura pas un proche lendemain. L'Autriche est en guerre ; la Russie en sort et va y rentrer ; l'Italie arme, l'Espagne s'apprête, la Grèce rassemble et augmente son armée ; l'Angleterre est à la veille d'entreprendre une expédition dans la haute Asie : partout, enfin, l'on se tient sur le qui-vive !

Voici une liste des principaux personnages en ce moment à Paris : Le comte Orloff-Denisoff ; le général de Rochebouët ; le comte de Béthune ; le comte de Roquette-Buisson, préfet des Basses-Pyrénées ; la comtesse Wrangel ; le comte Strogonoff ; le lieutenant-général Gohowatchoff ; l'amiral Popoff, créateur du type de navire adopté par la Russie pour la défense des côtes de la mer Noire ; la président de l'exposition japonaise ; le prince Alexandre d'Oldembourg et son fils ; le duc de Leuchtenberg ; le général chambellan Procoudin de Gorsky.

MM. le comte Charles Rusconi, le chevalier Reisman et le commandeur Baralis,

délégués italiens à la conférence monétaire de l'union latine ; le baron d'Anethan, ministre de Belgique à Rome ; le baron de Hubner, le marquis de Gabriac et le prince Frédéric-Guillaume de Hesse.

Le baron de Stein, le comte de Bastagi, M. de Beaulieu, député au parlement belge ; le marquis de Tamarit, le prince Orsini, le prince Herculani, le vice-amiral russe de Kruger, le général Lynch, le duc de Ripalda, le général de Tschelischeff, le général Thomson, le major-général Green-Wilkinson, le comte d'Armaillé, le vicomte de la Panouse, le comte de Mornay, M. Lecherbonnier, député ; le comte d'Azambuja, le baron Günderrode, le député italien Pierantoni, M. Mac-Milan, consul général des États-Unis, etc.

Paris ne s'appartient plus ; c'est une véritable invasion cosmopolite. On entend parler toutes les langues, et les Parisiens sont exclus de tous les endroits publics, tant ces étrangers mettent de hauts prix aux places des théâtres, des concerts, ou autres divertissements publics. Un Canadien a payé l'autre jour 30 francs une place de parterre à l'Opéra, laquelle vaut d'ordinaire 4 francs. Et encore lui a-t-on donné un tour de faveur ! A chaque représentation ce théâtre encaisse des recettes variant entre 22 et 27 mille francs. Les autres théâtres font de même, proportionnellement à leur salle, bien entendu.

Cependant, l'affluence des visiteurs ordinaires tend à diminuer. Dans les hôtels et les garnis, on commence à refuser moins de monde. Parmi les étrangers, ce sont les Anglais et les Belges dont le nombre diminue. En revanche, il y a en ce moment à Paris beaucoup de commerçants de province. Dans une quinzaine de jours, la classe moyenne, qui constitue la population flottante, aura quitté la capitale, et la haute société reviendra de villégiature. Voulez-vous juger, à ce propos, de notre situation ? voici le mouvement des voyageurs venus de l'extérieur, qui se sont logés dans les hôtels de Paris pendant la seconde quinzaine de septembre :

Français.....	37,041
En 1877 (année ordinaire).....	16,358
Différence en plus.....	20,683
Etrangers.....	24,488
En 1877.....	7,909
Différence en plus.....	16,579

Le mouvement de plus en plus considérable de voyageurs qui ont franchi le détroit de la Manche, aura eu pour effet de donner une nouvelle impulsion aux travaux du tunnel entre la France et l'Angleterre. Le travail préparatoire des ingénieurs doit être terminé sous peu.

En France, particulièrement à Paris, le mouvement des chemins de fer, depuis le 1er janvier 1878 jusqu'au 31 août, se récapitule comme il suit :

Départs.....	14,057,507
Arrivée.....	11,820,513
Ceinture.....	3,464,360
Total.....	31,342,380

Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux huit premiers mois de l'année présente, et l'on sait déjà que le mouvement s'est proportionnellement beaucoup accru pendant le mois de septembre. Or, en 1867, année de la précédente Exposition, le mouve-

ment général, relevé de la même manière, n'aurait été, pour toute l'année, que de 12,900,601.

La distribution des récompenses de l'Exposition universelle aura lieu le 21 courant, au Palais de l'Industrie. On compte sur la présence du roi d'Espagne, du prince et de la princesse de Galles, du prince de Danemark, du prince Henri des Pays-Bas, du duc d'Aoste, du comte et de la comtesse de Flandre, et des archiducs Victor et Frédéric d'Autriche.

Le prince de Galles aurait promis aux exposants anglais de faire son possible pour obtenir la prolongation de l'Exposition jusqu'à la fin du mois de novembre. Quelques-uns des exposants ont décidé, si la chose avait lieu, d'affecter pendant une journée la vente de leurs marchandises en faveur des victimes du naufrage de la *Princesse-Alice* et de l'explosion des houillères d'Abercorne.

Beaucoup pensent que, s'il y a prolongation, elle ne sera que de huit ou dix jours, au maximum. Cela reculerait donc la clôture jusqu'à la fin du mois prochain.

Le chiffre des recettes encaissées jusqu'à ce jour pour entrées à l'Exposition s'élève à 9,867,262 francs. Et il nous reste encore un mois et cinq jours ! L'année 1867 n'a donné pendant toute sa durée que 9,830,369 francs. Et encore, dans ce chiffre sont comprises les recettes faites plusieurs mois avant l'ouverture de l'Exposition ; le public ayant été admis, en 1867, à visiter le Champ-de-Mars pendant la période d'installation.

Le nombre total des visiteurs a été jusqu'à ce jour de 12,182,261, et la moyenne des recettes de 64,078 francs par jour.

Ce dont le public se préoccupe en ce moment, c'est du prochain tirage de la *loterie nationale*. Cette loterie a été instituée par l'État afin de subvenir aux frais nécessités par l'envoi de groupes de délégués ouvriers à l'Exposition. La série des billets, fixés d'abord à trois millions, vient d'être portée, tant les demandes ont été nombreuses, à six millions. Chaque billet se vend un franc. On ne peut suffire aux demandes du public, et la fabrication n'arrive qu'à émettre 200,000 numéros par jour. Il y aura près de quarante mille lots, dont deux ou trois, dit-on, de \$20,000 ; plusieurs de \$10,000, de \$5,000 et au-dessous. Plus de trois cents exposants français et étrangers — et parmi ces derniers les Danois, qui tiennent à profiter de cette circonstance pour témoigner de leur sympathie à nos industriels et à nos ouvriers — ont offert au comité de la loterie un grand nombre de lots.

Un des gros lots de \$20,000 a été acheté à M. Boucheron, le célèbre joaillier, qui s'engage à reprendre le lot entier pour cent mille francs. Voici quelles sont les pièces de cette parure que l'on peut voir exposées, depuis quelques jours, dans la vitrine de son fabricant :

Un pendant de cou, valant.....	38,675 fr.
Une rivière.....	29,100
Un bracelet.....	19,397
2 boutons d'oreilles.....	7,300
Un diadème.....	5,600
Une bague.....	1,908

Total..... 100,032 fr.

Le ministre de l'Instruction publique a offert, de son côté, six vases de Sèvres, choisis parmi ceux qui figurent dans le vestibule d'honneur du Champ-de-Mars.

Le tirage d'une telle quantité de lots demandera un temps considérable ; car, pour les tirages des emprunts de la ville de Paris, celui de 1869, qui comprend aux tirages semestriels plus de 4,000 numéros, il ne faut pas moins de cinq heures pour mener l'opération à bonne fin. Or, quel que soit le système de tirage adopté, il faudra toujours extraire de la roue une quantité de numéros égale à celui des lots.

Pour simplifier et abréger l'opération, laquelle aurait exigé un mois par le moyen ordinaire, on vient d'adopter un mécanisme nouveau, de l'invention de M. Zévort, contrôleur principal de la Seine, inventeur d'un système de numéros sur parchemins pour les amortissements des emprunts, et qui est un spécialiste distingué en ces matières.

Nous empruntons à un de nos confrères la description de l'appareil :

Le système Zévort se compose de six roues placées sur un axe fixe. La roue est pleine ; elle est en forte tôle d'un mètre de diamètre — par conséquent de trois mètres de circonférence.

Au lieu d'être ronde, elle est décagone, c'est-à-dire que la circonférence est formée de dix surfaces planes, de 31 centimètres et une fraction chacune.

Au milieu de chaque surface se trouve un chiffre, très-apparent, puisqu'il a 25 centimètres de haut.

Chaque roue, étant désagone, a dix chiffres : 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.

Les six roues seront mises en mouvement à la fois par une forte impulsion que leur donnera un homme.

Lorsqu'elles auront accompli leur mouvement de rotation, un mécanisme ingénieux placera les chiffres amenés par le hasard dans une position verticale, en face des spectateurs ; une série de lucarnes, percées dans l'enveloppe de l'appareil, rendra les chiffres rigoureusement alignés, plus apparents, l'ensemble des six chiffres donnera le numéro gagnant.

Le tirage se fera dans la grande salle des fêtes du Trocadéro.

L'appareil portant les six roues sera placé sur l'estrade des musiciens ; les chiffres ayant 26 centimètres de haut, comme nous l'avons dit, les assistants verront très-distinctement, à quelque place qu'ils se trouvent, les numéros gagnants.

Comme il est facile de s'en rendre compte, le système Zévort fera gagner beaucoup de temps. Il n'y a plus de tirage par la main des enfants dans les roues contenant les chiffres, il n'y a plus de remise en roue ; il n'y a plus de rotation pour remêler les chiffres.

Tout se fait mécaniquement ; tout se fait sous les yeux du public, et il n'est plus nécessaire de proclamer les numéros.

En attendant que la loterie nationale tienne ses promesses envers beaucoup d'intéressés, le ballon captif des Tuileries donne de superbes recettes à M. Giffard. Les soixante premières journées ont produit un total de cent mille piastres ; une moyenne par jour de plus de \$2,000. Le nombre des ascensionnistes s'est élevé à 18,099, non compris les aéronautes et les personnes de l'administration du ballon.

Le nombre moyen des entrées à un franc, c'est-à-dire des simples spectateurs, a été de 3,000 par jour. Le captif a exécuté 600 voyages, dans lesquels il a parcouru, tant aller que retour, plus de 500 kilomètres.

L'autre jour, M. Giffard, l'ingénieur propriétaire de l'aérostat, a remplacé le premier câble, dont la résistance, sous l'action de tractions énergiques, avait progressivement diminué, par un second câble plus résistant, et dont le poids a été porté à 5,600 livres.

Samedi dernier, M. Jules Verne et M. le comte de Paris, ce dernier accompagné de sa femme et de ses enfants, sont montés dans la nacelle.

L'exposition hippique a eu pour réul-

tat de mettre à la mode les courses étrangères de chevaux. A la suite des grandes courses internationales, nous avons eu les courses russes, les courses hongroises. La semaine dernière, les courses hollandaises ont eu un grand éclat.

Elles se sont données au pavillon d'Armenonville. Le maréchal de MacMahon occupait une tribune d'honneur pavoisée aux couleurs françaises et hollandaises. Le prince d'Orange, l'ambassadeur de Hollande, le comte Orloff, le marquis de Molins, le prince de Sagan, le duc de Fitz-James, M. Alphand, plusieurs ministres, occupaient la tribune d'honneur.

Ces trotteurs hollandais, nommés en français Hardrave, sont des chevaux fort en chair, à la croupe avalée, quoique busquée : la tête est belle, car le front est très-développé ; l'encolure est forte et le poitrail large. Leur caractère paraît paisible et leur allure au trot est régulière.

L'origine de cette race de magnifiques et robustes trotteurs remonte à l'époque de la domination espagnole dans les Pays-Bas. On croit généralement que cette production est due au croisement du cheval andalou avec des juments frisonnes. Le premier cheval Orloff est sorti de l'accouplement d'une jument hardrave avec l'étalon arabe *Saotanka*. La jument grise *Princess*, qui a remporté le prix de ces courses, a plus d'un point de ressemblance avec notre cheval percheron.

Dans ces courses hollandaises les trotteurs sont montés par des jockeys ou des gentlemen habillés d'un veston et d'une culotte courte, en velours noir, avec bas bleus et souliers munis d'éperons ; la toque dure et plus élevée que la nôtre indique par sa couleur l'écurie à laquelle le cheval appartient. Le cavalier ne se sert pas de selle ; il monte sur une couverture formant paquetage à l'avant, et lorsque le trotteur est dans son allure, il se tient presque couché sur le dos, ce qui est assez disgracieux.

Puisque nous sommes sur le turf, nous vous annoncerons la mort du vainqueur du prix du Jockey-Club de 1877, *Jongleur*, enlevé par les convulsions du tétanos, survenu à la suite de la blessure qu'il s'était faite au paturon en galopant, il y a quinze jours. C'est une perte sérieuse pour M.M. de Juigné et d'Arenberg, mais surtout pour l'élevage français, car c'était un des plus magnifiques spécimens de nos races améliorées. Ce cheval avait déjà rapporté \$150,000 à ses deux propriétaires. Cassidy, le doyen des jockeys et des entraîneurs de steeple-chasses, est aussi mort à Chantilly, des suites de la chute qu'il fit l'année passée, aux courses de Tourvières à Lyon, en montant le cheval *Port-Saïd*.

M. Lupin, un éleveur bien connu, vient d'acheter pour \$12,500 la jument *Andriada*, à la dernière vente de Middle-Park.

A propos de chevaux, une société anonyme, au capital de quatre millions de francs, vient de faire construire à la Villette un superbe marché aux chevaux. Le marché est couvert et peut recevoir onze cents chevaux ; il contient quatre pistes dont deux sont pavées chacune d'une longueur de 540 pieds et d'une largeur de 42 pieds. Il y a aussi une sorte de grand bassin long de 84 pieds, profond de 4 pieds, dans lequel pourront se baigner les chevaux amenés au marché. Quatre grandes halles métalliques, établies parallèlement, pourront abriter 1,088 chevaux. A gauche se trouvent les bureaux d'administration, du commissaire-priseur, et les écuries ; à droite, les bureaux de l'inspecteur vétérinaire et le poste des pompiers.

Montréal manque d'un marché de ce genre. Le *drill-shed* ne conviendrait-il pas à un établissement de cette nature ?

La semaine dernière, passant sur la place de la Concorde, j'assistai, sans le vouloir, à une cérémonie patriotique inaugurée depuis la fin de la guerre franco-allemande.

Comme les années précédentes, les Strasbourgeois qui résident à Paris sont venus déposer une couronne sur la statue de Strasbourg. Ces braves patriotes sont arrivés par groupes, accomplissant leur

pieux pèlerinage. L'un d'eux, aidé de ses camarades, a fait son ascension sur le piédestal et a déposé une couronne, à laquelle est nouée une cocarde tricolore. Ensuite, tous, tête découverte, ont défilé devant la statue qui symbolise leur ville natale.

Tandis que cette cérémonie se passait en plein Paris, un autre fait, à peine mentionné par les journaux, avait lieu au château de Ferrières. Le baron Alphonse de Rothschild recevait dans sa somptueuse résidence Sa Majesté l'ex-reine Isabelle d'Espagne.

Le baron attendait sa Majesté à la gare. L'ex-reine a visité toutes les dépendances du château, jusqu'à cinq heures, et, après un lunch, est repartie à sept heures pour Fontenay.

Sa Majesté catholique déjeunant avec un juif. Qui l'eût dit ? qui l'eût cru ? Quel changement depuis un siècle !

La Suède, la Norvège et le Danemark, pays limitrophes, ont, en raison de l'identité de leurs produits, une exposition presque semblable. Les bois, les minerais de fer, surtout ceux avec lesquels se fabrique le fameux acier, présentent de très-beaux spécimens.

Les allumettes s'étaient là sous toutes les formes : en étoiles, en pyramides, en trophées, etc., etc.

Il y a de quoi éclairer le monde pour des siècles. C'est le cas de répéter le vers : "C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière." La céramique, la verrerie et les fourrures contribuent, par de beaux et nombreux échantillons, à montrer la richesse industrielle de ces petits pays.

Ce que j'ai remarqué, c'est la pâte de bois dont on peut voir et toucher les larges feuilles. Cette pâte de bois a une grande utilité dans ces climats humides et brumeux. On la recouvre de papier peint ou de cuir, et on l'applique contre les murs en guise de tapisserie.

Grâce à ce mode de tenture, les appartements sont débarrassés de toute humidité ! On fabrique aussi de fort beau papier avec la fibre de certains bois.

L'on remarque des bijoux de paysannes norvégiennes, ainsi que de splendides étoffes, mais qu'on ne porte plus aujourd'hui. C'est l'archéologie du costume national. Les jouets en bois sculptés sont certainement supérieurs à ceux fabriqués en Suisse et en Allemagne. De grosses sphères de verre noir, suspendues aux extrémités des filets de pêche, disent de quelle manière les Suédois, Danois et Norvégiens font flotter ces engins à la surface de l'eau. De chaudes pelletteries, des souliers aux semelles de bois, des papiers travaillés imitant le cuir gaufré, complètent le catalogue de cette intéressante exposition des pays scandinaves.

Puisque nous nous occupons de petits pays—nous voulons dire de ceux envisagés ici au point de vue de leur état industriel, et non à celui de leur superficie géographique—nous vous conduirons dans la République Argentine, au milieu des peaux et des viandes conservées qu'elle a envoyées en quantité à l'Exposition.

Ce sont les deux seules branches de commerce et d'industrie de cette république au nom sonore et appétissant. Il est vrai, par contre, qu'elle nous a expédié ses *ganchos*, qui ont obtenu un incontestable succès. Ces vastes pampas où errent des troupeaux de bétail immense, livrent à la tannerie et aux marchés de Londres et d'Australie des peaux innombrables et d'énormes quantités de viande fraîche ou salée. C'est dans la République Argentine que le *Frigorifique* est allé chercher ses cargaisons d'essai.

L'Uruguay, lui, nous expose aussi, dans une interminable série de bocaux des viandes conservées par toutes sortes de procédés, pour le bouillon Liebig, la nourriture des indigènes et pour les marchés européens. On voit aussi des nattes, des chapeaux, de la laine et du tabac. Entre autres raretés, un hamac brodé au crochet, dont la confection a demandé plus de trois mois de travail ; et un chapeau de paille si fine qu'on le mettrait dans la

poche de son gilet. Le prix de ce bijou est de \$100.

Quant au Pérou, il a renfermé ses produits dans une salle dont l'architecture et les inscriptions gravées sur les murs, les portes, représentent l'intérieur d'un ancien temple des Incas. Diverses photographies montrent les anciennes routes des enfants du soleil, voies magnifiques, très-larges, bordées de pierres gigantesques ou de monuments cyclopéens. Dans les vitrines, le sucre et le cacao dans les différentes transformations qu'ils subissent, depuis leur état brut jusqu'à ceux de pain ou de tablette. Le long des murs, des étoffes d'alpaga ; des tapis et des fourrures du lama. Des échantillons des mines, jadis fort riches, mais aujourd'hui abandonnées ; quelques vieilles poteries et une sorte de fauteuil de prêtre de l'ancien culte, siège trouvé dans les ruines du fameux temple des Incas.

Quelques mannequins représentent les costumes pittoresques des hommes et des femmes du pays.

Si nous passons d'un monde à l'autre, et que du Pérou nous venions à Tunis, l'exposition de cette régence ressemble, moins les produits industriels, à notre exposition algérienne. Ce sont des babouches, des armes incrustées, des nattes, des tapis aux vives couleurs, des tables de bois durs, des étagères, des nargilé, des pipes, de petits miroirs. On dirait un bazar. Rien ne révèle le travail, l'industrie à la façon moderne. Il y a bien quelque goût par-ci par-là, du pittoresque, de la couleur locale, mais c'est tout.

L'Empire d'Annam tient à l'égard de la Chine la place qu'occupe Tunis par rapport à l'Algérie. Meubles incrustés, travaux sur ivoire, éventails en plumes, tous ces objets ont la physionomie chinoise ; il y manque cependant l'élegance et le goût qu'on trouve dans les moindres produits fantaisistes de l'Empire du Milieu. La chose la plus remarquable dans ce dernier pays, ce sont les ongles des indigènes préposés à la garde des vitrines de cette contrée : ils ont certainement vingt centimètres de longueur. On m'a assuré que le soir, ils recouvraient ces griffes d'un magnifique étui en bois de senteur. Grand bien leur fasse !

Revenons maintenant en Europe. Le roi des Pays-Bas, veuf depuis quelques années, va convoler en seconde noce, comme le plus simple de ses sujets. Sa Majesté, bien qu'agée de soixante ans, vient de se fiancer avec la princesse Emma de Pymont, dans tout l'éclat de ses vingt printemps.

A propos de mariage, je trouve dans un journal de curieux détails sur les gardes-nobles de Sa Sainteté. Très-beaux hommes d'ordinaire, ces militaires ont épousé, la plupart, de riches étrangères. Les Anglaises, les Russes, les Américaines sont celles qui ont surtout choisi leurs maris dans ce corps brillant :

En veut-on la preuve ? voici quelques noms de gardes-nobles qui ont fait de riches mariages. Si nous procédons par ordre d'ancienneté, nous devons le premier rang au comte Pompeo Troili, qui épousa une Anglaise ; viennent ensuite le marquis Campanari, qui a épousé une Russe ; le marquis Origo, aujourd'hui maître des cérémonies au Quirinal, qui a épousé également une Russe ; le comte Frenfaelli, maître des cérémonies lui aussi, qui a épousé une richissime Américaine. Cette dame était protestante : elle ne voulut pas attendre pour la célébration du mariage que le Vatican accordât une dispense au comte Frenfaelli, catholique ; mais le comte en fut puni, il fut exilé. Depuis, la comtesse Frenfaelli est entrée dans le giron de l'Eglise romaine.

Citons encore le marquis Paolucci de Calboli, qui épousa une Anglaise ; l'un et l'autre sont morts. Leur nom est resté attaché à un grave accident qui eut lieu dans la rue du Babuino il y a une quinzaine d'années.

Leurs héritiers firent procéder à la vente de leurs meubles, qu'ils entassèrent au dernier étage d'une maison de cette rue. A l'heure fixée, une foule d'acquéreurs se présenta. Tout à coup, le plancher céda sous le poids des meubles et de la foule, et le dernier étage vint descendre au niveau de la rue. Il y eut plusieurs morts et plusieurs blessés. Ajoutons le comte Carlo Lovatelli, aujourd'hui gentilhomme de la cour, qui a épousé Mlle Ugarte, une belle Autrichienne, aujourd'hui dame d'honneur de Sa Majesté la reine ; le chevalier Colacccelli, qui a épousé une Anglaise, et plusieurs autres que nous n'énumérons pas, soit parce que leur ma-

riage n'a pas été aussi brillant, soit parce qu'ils ont quitté Rome pour aller habiter dans les propriétés de leur femme.

Toute cette énumération à propos d'un riche mariage que le comte Dandini vient de contracter ces jours derniers. On voit, par ce qui précède, que ces unions ne sont point rares, mais qu'elles constituent, au contraire, une sorte de tradition dans ce corps privilégié.

C'est le cas de dire qu'il existe vraiment des grâces d'état. A. ACHINTRE.

UN POÈTE CANADIEN APPRÉCIÉ EN FRANCE

Lettres adressées à M. Fréchette par les premiers écrivains et poètes de France, au sujet de ses poèmes :

La Revue des Idées nouvelles.

PARIS, octobre 1878.

Père-Mère, fantaisies et souvenirs poétiques, par LOUIS-H. FRÉCHETTE.—Nous n'ignorons pas que le Canada était encore, il n'y a guère plus d'un demi-siècle, une possession française, qu'il avait eu même l'honneur de s'appeler la *Nouvelle-France*, et que, dans le Bas-Canada surtout, la langue et les mœurs françaises s'étaient conservées depuis la conquête anglaise et jusqu'à nos jours. Mais nous étions loin de croire qu'un Canadien de naissance, fût-il membre du parlement de son pays, ce qui est le cas de M. Fréchette, pût être capable d'écrire, en très-bon français, des poésies portant l'empreinte de notre génie national à chaque vers, pleines de grâce et de naturel, et, en un mot, tout à fait charmantes. En lisant ce livre, que nous relirons certainement, et plus d'une fois, nous nous sommes senti pris d'une sympathie qui ne nous quittera plus pour son auteur. Que de pièces nous aurions à citer ! *Le 1er Janvier*, *Joliet*, *le Mississippi*, *le Québec*, et une certaine pièce d'un sentiment aussi poignant qu'original, intitulée : *Fatalité*. M. Fréchette est désormais un de nos poètes favoris.

PARIS, 19 Nbre 1877.

J'ai reçu, monsieur, par l'intermédiaire de mon éminent collègue, M. Laurent Pichat, votre gracieux et précieux envoi. Je vous remercie et je vous applaudis. Je salue votre noble esprit. La voix de la France a son écho en vous. Je suis heureux de répondre à vos belles pages par mon plus cordial serrement de main.

VICTOR HUGO.

PARIS, 20 septembre 1877.

Monsieur et cher confrère,

Je serais impardonnable de répondre aussi tard à votre très-gracieuse attention, si je n'avais pour excuse ma triste santé. Elle m'a retenu une partie de l'été dans les pays lointains. On m'avait, il est vrai, fait parvenir votre aimable lettre, mais le précieux volume m'attendait à Paris, et je n'ai pu le lire qu'à mon retour. Il m'a appris combien je devais être fier et touché de la sympathie que vous me témoigniez. Je n'ai pu me défendre d'un peu d'étonnement, je vous l'avoue, en vous entendant parler avec tant de goût, de grâce et de pureté la langue de votre vieille patrie. J'ai compris, du reste, en vous lisant, et je n'ai pas compris sans émotion, le secret de ce miracle. Votre cœur est resté si fidèle à la France qu'il n'est pas surprenant que votre muse, par ses inspirations comme par ses accents, soit si bonne française.

Nous avons besoin plus que jamais, depuis nos récents malheurs, de croire à la longue fidélité des pays fraternels que les injustices de la force ont séparés de nous. Votre voix généreuse, monsieur, prouve, Dieu merci, que le sentiment de la patrie ne se prescrit jamais.

Recevez, mon cher confrère, mon remerciement le plus cordial, et veuillez croire à ma sympathie la plus dévouée.

OCTAVE FEUILLET.

CROISSY-PAR-CHATOU (Seine et Oise),
14 juillet 1877.

Monsieur,

J'ai lu vos vers avec un vif plaisir. Je vous remercie et je vous félicite. Si les Canadiens n'ont pas perdu l'amour de la mère-patrie, ils n'ont pas non plus perdu la tradition de la belle langue maternelle ; ils la parlent et l'écrivent, dans le nouveau-monde, aussi bien et mieux qu'on ne fait dans l'ancien ; votre livre en fait foi. Agrérez donc, monsieur, avec tous mes compliments, l'expression de ma vive sympathie.

E. ARGIER.

(SENAI)—VERSAILLES, le 15 janvier 1878.

Monsieur,

J'ai reçu avec beaucoup de reconnaissance, et j'ai lu avec infiniment de plaisir le volume que vous avez bien voulu m'envoyer. Mon ami Manuel, qui me l'a remis, est plus compétent que moi pour juger un poète, et il pense comme moi que vos vers sont charmants.

Agréz, je vous prie, l'assurance de ma considération distinguée.

JULES SIMON.



L'HON. HENRI-ELZÉAR TASCHEREAU, JUGE DE LA COUR SUPRÊME



L'HON. HENRI-THOMAS TASCHEREAU, JUGE DE LA COUR SUPRÊME

NOS GRAVURES

Shere-Ali, émir de Caboul

Le titre d'*émir*, dont la signification en arabe indique une sorte de commandement absolu, pourra paraître au premier abord peu en rapport avec la véritable situation du souverain de l'Afghanistan; mais puisque cette qualification lui appartient, de par la grâce du sultan, nous ne la lui retirerons pas.

Shere-Ali, émir de Caboul, est âgé d'environ soixante-cinq ans. Il est de taille moyenne, mais vigoureusement bâti. Ses traits reproduisent le type israélite d'une façon très-accentuée: le nez est fort recourbé en bec d'aigle, les sourcils sont épais, en broussailles; bref, l'ensemble n'a rien de très-agréable.

Quant à son costume, il se compose d'une veste de soie verte, culotte blanche, bottes en cuir verni, le tout recouvert d'un grand manteau brun brodé d'or. Ajoutons, pour compléter cet équipement, un cimier dont l'émir est toujours armé.

La cour de Shere-Ali rappelle assez celle du roi Pétâud. Tout le monde y est maître, excepté le roi; seulement comme dans ce pays-là on a conservé le respect de la monarchie, l'émir est entouré d'un prestige que les



SHERE-ALI, émir de Caboul (Afghanistan).

khans, les *mirs*, les *sirdars*, etc., songent d'autant moins à lui enlever, qu'il en rejait toujours sur eux quelque chose. A part cette déférence pour le souverain, tous ces chefs sont absolument libres. Les provinces dont ils ont le commandement sont autant de petits États qu'ils gouvernent en despotes; l'émir n'a rien à voir dans leurs affaires, et l'unique soin qui doit le préoccuper, c'est de se maintenir avec eux en bonne intelligence. Voilà pour la situation politique.

En ce qui concerne le système militaire, chaque petit souverain possède des troupes qu'il met à la disposition de l'émir, lorsque les circonstances l'exigent. Cependant, comme les cas de guerre sont assez fréquents, l'armée est assez bien organisée; elle est munie de fusils à tir rapide, elle peut mettre en ligne une artillerie assez nombreuse, une infanterie et une cavalerie bien disciplinées.

Bref, si la guerre éclate définitivement entre l'Afghanistan et l'Angleterre, celle-ci aura devant elle un adversaire assez sérieux, car les Afghans ont la haine de l'étranger poussée au plus haut point, et tous les différents corps d'armées réunis atteindraient le chiffre très-respectable de cent mille hommes.

COLONISATION

En réponse à une lettre de la Société de colonisation de Montréal, M. Joly dit que le gouvernement a montré sa bonne volonté et le désir de promouvoir la colonisation en donnant cinq cents terres presque pour rien et \$20,000 en argent, si la corporation et les citoyens de Montréal voulaient en fournir 40,000.

Le premier ministre ajoute que ce n'est pas sa faute si la Société n'a pu rien obtenir de la corporation de Montréal, mais que le gouvernement accordera probablement une somme d'argent égale à celle que la Société obtiendra de quelque source que ce soit.

Comment faire cette souscription à Montréal, dans un temps où on ne s'occupe que de politique et d'affaires?

Pourtant, une souscription de deux ou trois mille piastres seulement, doublée de la contribution du gouvernement, donnerait à la Société les moyens de faire une expérience des plus utiles et d'établir une soixantaine de pauvres gens qui vont crever de faim l'hiver prochain.

Nous avons fait tout ce que nous avons pu auprès du gouvernement et de la corporation; nous sommes allés trouver Sa Grandeur l'évêque de Montréal, pour lui demander de favoriser une souscription publique.

Croyant avoir fait notre part, ne trouvant pas l'aide nécessaire, et pouvant difficilement, depuis les élections, nous mettre à la tête de la souscription requise, nous croyons que le clergé et certains citoyens influents de Montréal devraient intervenir pour compléter notre œuvre. Mais il faudrait que la chose fût faite immédiatement, si on ne veut pas que tout l'automne et l'hiver soient perdus.

Les journaux des deux partis devraient s'entendre pour ouvrir des listes de souscription, et des quêtes spéciales pourraient être faites dans les églises.

Il serait vraiment honteux qu'on ne pût pas, dans une ville comme Montréal, trouver, pour une pareille œuvre de patriotisme et de charité, trois ou quatre mille piastres. Ce montant, doublé de la contribution du gouvernement, permettrait, encore une fois, de faire l'épreuve d'un projet auquel on donnerait, le printemps prochain, une impulsion vigoureuse.

Il aurait fallu que la Société eût commencé à agir de bonne heure le printemps dernier pour arriver à des résultats pratiques durant l'automne.

Malheureusement, le mouvement a commencé trop tard, et les élections ainsi que le refus de la corporation de souscrire l'ont enrayé.

Dans tous les cas, le gouvernement étant disposé à souscrire autant que le public, la question est de savoir si le public est prêt à faire sa part. Qu'il le dise, s'il le veut, et qu'il le fasse le plus tôt possible.

Si on a objection à remettre les fonds entre les mains de la Société, qu'on en confie la distribution à des hommes comme monsieur le curé de Saint-Jérôme et M. le Dr Prévost. Personne ne s'y opposera.

Il est tard, mais un bon nombre de personnes sont prêtes à partir, et elles demandent peu d'argent même pour passer l'hiver dans le bois.

Nous espérons que nous serons plus heureux le printemps prochain, et nous sommes sûr que le gouvernement, le clergé et les citoyens se donneront alors la main pour promouvoir, par tous les moyens possibles, la colonisation. La misère qui va régner cet hiver, les tristes scènes auxquelles on va assister, feront comprendre la nécessité de déverser sur les campagnes, sur les terres nouvelles, l'excédant de population qui écrase nos villes.

Toute la protection possible ne pourra pas, sans la colonisation, donner du travail à tant de milliers de bras inoccupés. Il faut l'une et l'autre pour s'aider et se compléter.

L.-O. DAVID.

La religion chrétienne est faite pour tous les hommes, elle convient à tous les états; mais elle est surtout indispensable à la haute civilisation, et la haute civilisation s'en écarte.

NOS GRAVURES

L'hon. Henri-Thomas Taschereau

M. Henri Taschereau, qui vient d'être fait juge, a fait sa marque dans la littérature, la politique et le barreau.

Il y a quinze ans, au collège même, on lui prédisait un avenir brillant, et on le voit sans étonnement arriver, à l'âge de trente-sept ans, à la magistrature. Doué d'aptitudes remarquables pour les lettres et la politique, il était néanmoins, avant tout, avocat.

Il avait la parole un peu froide pour la Chambre et la tribune; sur le banc, où il faut surtout du jugement, le sens légal, de la précision dans les idées et le langage, il se distinguera.

Dans la famille Taschereau, on est juge de père en fils, et même en ligne collatérale; on possède un goût et des aptitudes spéciales pour le banc, et on y arrive sans effort, naturellement.

M. Taschereau est petit, maigre et pâle; il a l'air maladif, un peu morose; son caractère est sérieux et réservé; il parle peu, mais à propos, son opinion en toutes choses a du poids.

Il est fils de l'hon. Jean-Thomas Taschereau, qui vient de résigner comme juge de la Cour Suprême, et de feu Louise-Adèle Dionne, fille de l'hon. Amable Dionne, seigneur des seigneuries Saint-Roch des Aulnets et Sainte-Anne La Pocatière, et Conseiller législatif. Cette dernière a laissé d'excellents souvenirs dans la société canadienne-française de Québec, où elle brillait par son esprit distingué, sa charité et sa piété. Elle décéda en 1860. Il est le neveu de Sa Grâce l'archevêque de Québec.

Il naquit à Québec, le 6 octobre 1839, et fit ses études au petit séminaire de cette ville, où il se distingua, dans les dernières années de son cours surtout, et obtint le degré de bachelier-ès-lettres en 1859.

Son essai d'éloquence (discours d'un chef arabe au calife Omar pour le dissuader du projet de brûler la bibliothèque d'Alexandrie) fut vivement admiré, et est encore cité comme une des meilleures compositions littéraires des divers concours de l'Université depuis sa fondation.

Il eut l'avantage de faire ses études de droit à l'Université-Laval de Québec, sous le célèbre professeur français Aubry, dont il fut l'ami intime et l'un des meilleurs élèves.

Nous avons souvent exprimé l'opinion qu'on reconnaissait les élèves de l'Université-Laval entre mille à la supériorité de leurs connaissances légales. M. Taschereau se plaisait à dire qu'il devait ses succès rapides dans la profession à l'enseignement qu'il avait reçu dans cette institution.

Admis au barreau le 5 janvier 1863, il pratiqua d'abord seul, puis en société avec M. Montambault et ensuite avec M. Taschereau Fortier. Son savoir et son application lui attirèrent en peu de temps une clientèle considérable, et il plaida avec talent et succès, devant les plus hautes cours du pays, des causes importantes.

Il épousa, le 22 juin 1864, mademoiselle Louise-Séverine Pacaud, fille cadette de E.-L. Pacaud, écriv., C.R., d'Arthabaska-ville.

Élu membre du conseil de ville de Québec en 1870, il contribua puissamment à réveiller le projet du chemin de fer du Nord, parcourant avec l'hon. M. Cauchon les comtés de Champlain, Portneuf, Joliette, Berthier et l'Assomption pour obtenir des souscriptions.

En 1863, il se présentait contre l'hon. M. Langvin, dans le comté de Dorchester, et n'était défait que par une majorité de 35 voix, après une lutte acharnée qui fit sensation dans le temps. En 1872, il était élu à Montmagny contre l'hon. M. Beaubien, et réélu en 1874 par acclamation. Il ne s'est pas présenté aux dernières élections.

Il prit part, dans la Chambre, à la discussion de questions importantes, et donna une haute opinion de son talent d'argumentation, de la solidité de ses idées et de ses principes.

M. Taschereau était un des chefs libé-

raux les plus sincères et les plus inflexibles, voulant l'application rigoureuse des principes du libéralisme politique; entier et logique dans ses opinions et sa conduite, admettant difficilement les mesures de conciliation, les moyens termes.

Le 30 décembre 1875, M. Taschereau prononça le discours de circonstance à la séance solennelle donnée par l'Institut-Canadien de Québec, à l'occasion du centenaire du siège de Québec par les Américains.

Il fit admirer, dans ce discours, les aptitudes littéraires, la hauteur de vues, la finesse des aperçus et le style élégant et châtié qui en auraient fait l'un des meilleurs écrivains du pays, s'il se fût livré à la littérature.

Comme la plupart de nos hommes de talent, M. Taschereau a passé par le journalisme; il publia, en 1862, avec ses ressources personnelles, le journal *Les Débats*, dont les écrits furent très-remarqués, et en 1863, il fut l'un des rédacteurs de la *Tribune*.

Il a bien employé sa jeunesse; il a beaucoup travaillé, réfléchi surtout; c'est depuis longtemps un homme mûr, et, quoique jeune encore, personne ne songe à dire qu'il l'est trop pour monter sur le Banc.

L.-O. D.

La fièvre jaune aux Etats-Unis

Nous empruntons aux journaux illustrés américains les gravures que nous publions aujourd'hui, et qui reproduisent quelques scènes de ce terrible drame. Ce sont d'abord les amoncellements de cercueils qui s'entassent dans les cimetières, les fossoyeurs ne suffisant plus à leur lugubre besogne; puis, la découverte, dans une maison de la Nouvelle-Orléans, du cadavre d'une malheureuse, foudroyée par le mal, et dont l'enfant suçait encore le sein tari. Dans certaines rues, on avait dressé des barricades pour empêcher la circulation des voitures, dont le bruit ajoutait des souffrances nouvelles à celles des malheureux qui agonisaient dans chaque maison. Les gardiens de ces barrières improvisées, armés de fusils, tiraient sans pitié sur ceux qui essayaient de les franchir. Plus loin, c'est le dernier survivant de tous les habitants d'une maison, un chien, qui, monté au sommet des cercueils entassés, accompagne ses maîtres à leur dernière demeure.

A l'heure où nous écrivons, la fièvre jaune, enrayée par les premiers froids de l'automne, paraît diminuer d'intensité; mais on ne compte pas moins de soixante mille familles réduites à la plus affreuse misère, sans compter les morts, dont le chiffre exact n'a même pas pu être encore officiellement constaté.

L'Ouest

Nous publions aujourd'hui une esquisse d'une ferme monstre, la plus grande du monde entier, et la plus considérable qui ait probablement jamais existé. L'Amérique n'est pas seulement le pays de l'industrie et des manufactures, elle est aussi et surtout le pays de l'agriculture. C'est ici, dans nos vastes prairies de l'Ouest, que l'art agricole déploie toute sa force. Le génie commercial de l'Anglo-Américain se combine avec le talent du cultivateur européen, aidé des perfectionnements et des inventions modernes.

Voici une ferme gigantesque qui comprend 13,000 acres, c'est-à-dire près de 16,000 arpents de terre, en culture. Un véritable royaume agricole, à éclipser tout ce que l'histoire ancienne nous rapporte des domaines des patriarches. Il y a ici toute une organisation: des ouvriers par centaines, des sous-chefs, des chefs, des surintendants, un directeur-général qui est supposé posséder autant de science et de talent administratif qu'un général d'armée ou un chef de département.

Le propriétaire et gérant de cette exploitation colossale, qui offre des proportions inconnues jusqu'ici, se nomme M. Dalrymple. Sa ferme est située dans le territoire du Dakota, appartenant à notre province de Manitoba, et près de la rivière

Rouge qui prend sa source dans ce territoire. M. Dalrymple possède dans cette riche région 100,000 acres de terre, dont pas un seul peut-être n'est stérile. Nous sommes en pleine terre des prairies où le défrichement est si facile, et où le sol végétal atteint souvent neuf ou dix pieds de profondeur, avec une moyenne de trois ou quatre. L'année prochaine, le chiffre de 13,000 acres en culture sera porté à 20,000.

Pour avoir une idée de cette grandiose ferme à blé, il suffira de savoir que le nombre des chevaux de labour et de trait est de plus de 500; celui des charmes, de près de 200, et des engins à vapeur, de 15, sans compter une quantité considérable d'instruments agricoles perfectionnés. Le nombre des hommes dépasse 400; plus de 80 machines fonctionnent à la fois; sans compter les instruments agricoles, la ferme est pourvue d'un téléphone et d'un fil télégraphique qui relie ensemble les principaux bureaux.

La moyenne de la production est de 25 minots de blé par acre. Ce blé est de première qualité.

La propriété est divisée en sections de 2,000 acres chacune; les sections ont leurs surintendants, *foremen*, comptables, avec une résidence pour le surintendant, une maison de pension pour les travailleurs, des étables pour 66 chevaux, des greniers pour recevoir le grain, une forge, etc., etc.

HISTOIRE DE
L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS,
AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES,
SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire-Général du Diocèse de Québec.

CHAPITRE SECOND

PREMIERS HABITANTS DE L'ILE-AUX-COUDRES

Comme on le sait, Jacques Cartier et avec lui ses compagnons de voyage, débarqua sur l'île dont j'écris l'histoire, et la nomma *l'île-aux-Coudres*, à cause des *noisetiers* qu'il y trouva en abondance et dont les fruits lui parurent préférables à ceux de son propre pays (1). Ce fut le six ou le sept de septembre de l'an 1535 que l'île-aux-Coudres reçut le nom qu'elle a toujours porté depuis.

Malgré que Jacques Cartier eût vanté la beauté de ses arbres et l'excellente qualité de son sol, personne ne songea d'abord à en obtenir la concession du gouvernement. En cela, je ne trouve rien de bien extraordinaire. Beaucoup d'autres endroits de la côte nord du fleuve offraient des avantages plus réels aux colons que ceux qui pouvaient leur offrir une petite île isolée de la terre ferme et qui, à l'époque de la découverte du pays et assez longtemps encore après, devait être exposée aux incursions des sauvages.

Pendant cent quarante-deux ans après le second voyage de Jacques Cartier, personne ne s'occupa de l'île-aux-Coudres. Ce ne fut qu'à l'époque de 1677 qu'elle fut concédée, en fief, à un nommé Etienne Lessart, habitant de la côte de Beauport, par le comte de Frontenac, à la condition d'obtenir du roi de France, sous une année de date, la confirmation de son titre.

Cet Etienne Lessart, éprouvant des difficultés ou manquant des moyens nécessaires pour obtenir la confirmation de son titre de concession, laissa passer dix années sans s'adresser au roi de France. Ne croyant pas avoir le droit de faire valoir un titre dont il n'avait pas rempli les conditions, et peut-être aussi dans le but de retirer quelque bénéfice de son titre, il s'adressa aux messieurs du Séminaire de Québec pour leur vendre ce titre.

Il céda donc ses droits ou ses prétendus droits sur le fief de l'île-aux-Coudres aux

(1) Ce que dit ici Jacques Cartier est exactement vrai. Les *noisetiers* de l'île-aux-Coudres ont les feuilles beaucoup plus larges et leur fruit est de beaucoup plus gros que ceux des *noisetiers* que j'ai vus ailleurs.

messieurs du Séminaire de Québec, par un contrat passé devant maître François Gépnaple, notaire.

Ce contrat porte la date du 19 du mois d'octobre de l'année 1687, par lequel Etienne Lessart passe son titre au Séminaire pour la somme de cent francs que ces messieurs s'obligeaient de lui payer, s'ils obtenaient du roi de France la ratification de cette vente, ou un nouveau titre de concession.

Le 29 octobre de la même année 1687, les messieurs du Séminaire de Québec obtinrent du marquis de Denonville, gouverneur du Canada, un nouveau titre de concession de l'Ile aux-Coudres et des battures autour d'icelle, à titre de fief avec droit de pêche et de chasse, mais "à condition qu'on n'y ferait point la traite avec les sauvages et qu'elle ne serait habitée par aucun autre individu que par des personnes du dit Séminaire."

Cette restriction est assez singulière, puisqu'elle refuse aux messieurs du Séminaire le droit de concéder à des étrangers les terres de l'Ile aux-Coudres, et ne leur accorde le droit de s'y établir eux-mêmes, ce dont ils n'avaient guère envie, non plus que d'y établir des personnes de leur maison, dont ils ne devaient avoir que le nombre suffisant pour le service de leur établissement. Quant à y fixer des fermiers qu'ils eussent choisis parmi leurs serviteurs, la chose eût eu les mêmes inconvénients que ceux qui auraient résulté d'une concession à des étrangers.

Ce que n'avait pas fait Etienne Lessart, les messieurs du Séminaire de Québec le firent. Ils s'adressèrent au roi de France, et l'année suivante, à la date du premier de mars 1688, ils reçurent du roi la confirmation de cette concession du fief de l'Ile aux-Coudres par un brevet qui fut enregistré au greff du Conseil souverain, à Québec, le 28 du mois de février de l'année 1689.

La seigneurie ou fief de l'Ile aux-Coudres appartenait donc, par des titres incontestables, aux messieurs du Séminaire de Québec, mais ils ne pouvaient en concéder les terres à des étrangers par la crainte, je pense, que les habitants de l'île ne nuisissent aux commerçants de fourrures.

Mais cette crainte n'était point fondée sur des motifs raisonnables, puisqu'il n'eût servi de rien d'empêcher que des habitants établis sur l'Ile aux-Coudres fissent la traite avec les sauvages, pendant qu'il était libre aux habitants fixés à la Malbaie et ailleurs, sur la côte du nord, de la faire avec les sauvages de Tadoussac.

Cependant, malgré l'inutilité de cette restriction, les messieurs du Séminaire de Québec gardèrent strictement la clause de la concession de leur fief de l'Ile aux-Coudres pendant l'espace de vingt et un ans. Mais, à la date du premier du mois de septembre 1710, les messieurs du Séminaire de Québec crurent devoir prouver au gouvernement que la défense qu'on leur faisait de concéder les terres de leur seigneurie de l'Ile aux-Coudres n'était fondée ni sur la raison ni sur les faits. Dans la requête qu'ils lui adressèrent à ce sujet, ils lui soumirent les motifs suivants qui réfutent péremptoirement les vaines appréhensions du gouvernement d'alors.

Les messieurs du Séminaire exposent donc : 1o. Que, depuis le temps que la prohibition de concéder les terres de leur fief de l'Ile aux-Coudres leur a été faite, la Malbaie et plusieurs autres endroits se sont établis, où il y a des seigneurs et des habitants auxquels on n'a nullement défendu de faire la traite avec les sauvages ; 2o. Que les habitants de ces localités sont plus près de Tadoussac que ne le seraient ceux établis sur l'Ile aux-Coudres ; 3o. Que les habitants établis à la Malbaie et ailleurs, sur la terre ferme, peuvent beaucoup plus facilement communiquer avec Tadoussac, que ne le pourraient ceux établis sur l'Ile aux-Coudres, parce que ces derniers manquent des moyens de communiquer par eau à une si grande distance, n'ayant que de très-petits canots de bois ; 4o. Que ceux qui demandent des concessions de terre sur l'Ile aux-Coudres ne peuvent être supposés vouloir commercer avec les sauvages de

Tadoussac, puisqu'il leur serait beaucoup plus facile de le faire sur la terre ferme où ils sont établis ; 5o. Enfin, que l'unique but de ceux qui demandent des concessions de terre sur l'Ile aux-Coudres étant d'en cultiver la terre et de profiter des herbages qui sont le long de la dite île, et sur les battures, il ne peut exister aucun sujet de crainte, fondée en faits et en raison, qu'ils fassent tort aux commerçants de pelleteries.

Cette requête fut présentée à l'intendant Raudot, qui, le même jour, premier de septembre 1710, leva cette prohibition et permit aux messieurs du Séminaire de Québec d'établir des habitants sur l'Ile aux-Coudres, toutefois avec la défense d'accorder aux dits habitants aucun droit de traite ou de chasse.

L'Ile aux-Coudres, donc, allait recevoir des êtres civilisés et voir ses belles forêts tomber sous la hache du défricheur pour être remplacées par de riches moissons.

Malgré toutes les recherches que j'ai faites, il m'a été impossible de savoir si, avant les titres de concessions dont je vais bientôt parler, il y a eu quelque personne civilisée qui ait demeuré sur l'Ile aux-Coudres.

Ce ne fut que dix-huit ans après cette permission d'établir des habitants sur l'île que datent les premiers contrats de concession. D'où je conclus qu'il est probable que l'Ile aux-Coudres ne fut habitée, au moins d'une manière régulière, que cent quatre-vingt-treize ans ou près de deux siècles après le second voyage de Jacques Cartier.

J'ai dit : d'une manière régulière, car il est à croire qu'avant l'époque où les messieurs du Séminaire de Québec donnèrent des contrats de concession, l'Ile aux-Coudres reçut un colon qui vint s'y établir. Voici ce que m'écrivait M. le curé de l'Ile aux-Coudres, à la date du 6 avril 1870, appuyé sur une tradition conservée par les habitants de l'île :

On trouve, au répertoire du premier registre, à l'année 1743, le mariage de Barthélemi Thérien et de Brigitte Savard avec la remarque que cette Brigitte Savard est la première personne née sur l'île. Il est connu, par tradition, que cette Brigitte Savard était la fille d'un nommé Joseph Savard, arrivé sur l'île avec sa femme (dont le nom de famille était Marie-Joséphite Morelle) quelque temps avant la naissance de cette enfant. Supposé que cette Brigitte Savard eût, à l'époque de son mariage, vingt ou vingt-deux ans, on devrait faire remonter l'arrivée de son père sur l'île vers l'époque de 1720, par conséquent avant la date des premiers contrats de concession, qui ne furent donnés qu'en 1728.

Ce qui tend à confirmer l'établissement sur l'île de ce Joseph Savard vers l'époque de 1720, c'est le fait suivant dont le souvenir s'est conservé parmi les habitants jusqu'à nos jours. Je reprends la narration de monsieur le curé de l'Ile aux-Coudres :

On rapporte de lui et de sa femme une anecdote qui serait aujourd'hui un fait bien extraordinaire. Etant arrivés sur l'île bien tard dans la saison d'automne, ils ne purent que construire une misérable cabane où ils se logèrent. La femme de ce Savard, sur le point de donner naissance à son enfant, fut abandonnée trois jours seule, pendant que son mari et un serviteur traversèrent au nord, au milieu des glaces, pour aller chercher une sage-femme.

Dans l'état où était cette femme, elle ne fût pas demeurée seule dans sa maison s'il y avait eu quelqu'autre famille sur l'île.

Joseph Savard, suivant la tradition, s'était bâti une petite maison sur une butte près de la petite rivière appelée Rivière-des-Pruches (1), vers l'endroit où a été bâtie la maison connue sous le nom de Bonaventure Mailloux.

Joseph Savard eut huit enfants, deux garçons et six filles. Un de ses garçons portait le nom de Charles et a été le chef de tous les Savard qui ont habité l'Ile aux-Coudres après lui. Suivant les registres, on ne voit pas que son frère, qui s'appelait Jean Savard, ait eu des enfants. Joseph Savard avait pris en concession, des messieurs du Séminaire, seize arpents de terre, qu'il partagea, plus tard, entre ses garçons et ses filles, en donnant à

chacun d'eux deux arpents (2) : son fils Charles, dont je viens de parler, eut la terre aujourd'hui occupée par Téléphore Tremblay. Cette terre est au nord-est de celle autrefois occupée par Bonaventure Mailloux.

Avant d'aller plus loin, dans ces notes sur l'Ile aux-Coudres, je crois nécessaire de donner les noms des premiers colons établis sur cette île, avec la date de la concession de leurs lots, à l'exception de quelques-uns, dont je ne n'ai pu trouver les contrats. Le plan No. 1 de la censive donne tous les noms jusqu'à la date de 1751. On remarque que, sur ce plan, le nom de Joseph Savard se rencontre deux fois.

Contrats du 6 juillet 1728.—1. Joseph Savard ; 2. François Tremblay.

Contrats du 7 juillet 1728.—3. François Roussel ; 4. Joseph Tremblay ; 5. Sébastien Harvay ; 6. André Bergeron.

Contrat du 10 juillet 1728.—7. Etienne Desbiens.

Contrats du 10 octobre 1728.—8. Etienne Desbiens ; 9. Guillaume Tremblay ; 10. André Tremblay.

Contrat du 16 mai 1733.—11. Dominique Bonneau dit Labécasse.

Contrat du 29 mai 1738.—12. Etienne Tremblay.

Contrat du 16 juin 1746.—13. Joseph Savard.

Contrats du 24 juin 1746.—14. Jacques Godreau ; 15. Joseph Desbiens ; 16. Joseph Bouchard.

Contrat du 28 juin 1747.—17. Jean Gauthier.

Contrat du 22 juillet 1748.—18. Ignace Brisson.

Contrat du 22 juillet 1749.—19. Charles Demeule.

Contrat du 13 juin 1752.—20. Marc Beaulieu dit Suisse.

Contrat du 10 octobre 1752.—21. François Tremblay.

Contrat du 7 juillet 1754.—22. André Bergeron.

Contrat du 13 mars 1757.—23. Joseph Labranche dit Laforest.

Contrat du 2 avril 1773.—24. Guillaume Tremblay.

Si on ajoute à cette liste les six noms qu'on trouve sur le plan No. 1, on aura trente habitants établis sur l'Ile aux-Coudres. Et, comme toutes les terres sur la surface de l'île, à l'exception de celles du domaine, étaient concédées, il s'ensuit que l'Ile aux-Coudres se trouvait partagée entre trente habitants seulement.

En jetant un coup d'œil sur le plan No. 2, fait depuis les concessions du domaine seigneurial, en l'année 1773, on aura une idée de la manière dont les terres furent concédées sur l'Ile aux-Coudres.

Les terres du Cap-à-Labranche, telles que les offre le premier plan, ont été divisées sur la largeur, mais ont conservé leur profondeur, au lieu que celles concédées sous la dénomination de La Baleine ont été coupées en deux sur la profondeur, à l'exception de quelques-unes qui se trouvent au bas de l'île et qui en traversent la largeur en cet endroit.

(La suite au prochain numéro.)

LA FORTUNE DE LA FRANCE

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* du 18 octobre :

Les sinistres financiers et commerciaux qui éclatent coup sur coup en Angleterre ajoutent un trait sinistre à la crise générale qui pèse sur les marchés du monde entier. Cette situation appelle naturellement l'attention sur l'état économique de la France qui, bien que ressentant le contre-coup de la prostration universelle des affaires, traverse ces épreuves sans fléchir, et non-seulement porte allègrement le fardeau de la dette énorme que la guerre lui a imposée, mais encore trouve dans la

(2) Voici les noms des fils et des gendres de Joseph Savard, suivant le partage de ses terres : 1o. Louis Giguère ; 2o. Jean Sanschagrin ; 3o. Charles Savard, fils ; 4o. Joseph Amiot dit Villeneuve ; 5o. Gabriel Dufour ; 6o. Dominique Harvay ; 7o. Jean Savard, fils ; 8o. François Dallaire. A part ses deux fils, les autres étaient mariés ainsi que ses six filles.

confiance et dans l'épargne de son peuple des ressources suffisantes pour se livrer à des travaux gigantesques qu'aucune autre nation n'oserait entreprendre au temps de la plus haute prospérité.

Le *Graphic* de New-York, qui suit avec attention le mouvement des affaires de France, publiait, il y a quelques jours, un état de la situation du commerce d'échange en ce pays, et, tout en constatant pour la première partie de l'année 1878 une diminution sur les exportations comparativement à la période correspondante de l'année précédente, concluait ainsi :

Mais ce doit être la prospérité et non la nécessité qui a conduit la France à élever ses importations en bestiaux de plus de \$11,000,000 — en viandes fraîches et salées de \$4,600,000, et en bois de construction de près de \$10,000,000. Ce sont là des signes de richesse et de confort croissants, non de diminution de revenu. La France est aujourd'hui de beaucoup la plus riche et la plus prospère de toutes les contrées de l'Europe, et il y a toute apparence qu'elle conservera longtemps cette supériorité.

Revenant sur ce sujet, le *Graphic* posait hier cette question : "Pourquoi la France échappe-t-elle à la crise générale ?" le *Graphic* répond à cette question par un article d'où nous extrayons les passages suivants :

Tandis que la Grande-Bretagne est sur la pente d'un désastre momentané et que l'Allemagne est dans une détresse financière à la fois gouvernementale et individuelle, la France poursuit tranquillement sa voie... Pourquoi la France est-elle exempte des crises périodiques qui reviennent si souvent en Angleterre, en Allemagne et dans ce pays ? Pourquoi n'a-t-elle jamais donné le spectacle de quelque chose ressemblant à une catastrophe financière générale depuis la chute du système des assignats — le premier, le dernier et le seul essai de la France en monnaie conventionnelle ? Pourquoi cette nation, avec toutes ses révolutions, ses guerres étrangères et ses commotions civiles, a-t-elle non-seulement toujours maintenu son crédit sur toutes les bourses de la chrétienté, mais encore a-t-elle constamment augmenté sa fortune intérieure et ajouté à l'épargne de son peuple ? La plus grande part de ces résultats doit être assignée à la prudence, à l'attention, à l'honnêteté que le peuple français apporte dans ses transactions d'affaires. C'est un peuple argent comptant — donnant donnant — une nation payant rubis sur l'ongle. La dette est réduite par un négociant français presque autant que la mort ; souvent plus que la mort.

Les lois concernant les débiteurs sont sévères et rigoureusement exécutées : pour un Français, une faillite est une tache indélébile. Ils sont prudents en toutes choses. Ils ont de l'imagination et de la fantaisie ; mais ils les réservent pour leurs pièces de théâtre, leur musique et leurs plaisirs, mais ils se gardent bien de les mettre dans les affaires. Dans la bourgeoisie au moins, le mari dans son commerce consulte sa femme, et il arrive souvent que celle-ci est le meilleur "homme d'affaires" du couple.

Il serait fort heureux pour les Américains, les Anglais et les Allemands s'ils pouvaient s'approprier quelque chose de cette sagesse anglaise, et apprendre à regarder d'un plus près à l'avenir dans de folles entreprises qui si souvent conduisent au désastre. Il y a encore de l'aventurier dans le sang de presque tout Anglo-Saxon. Il en résulte quelquefois de grands bénéfices pour l'humanité, mais il y a souvent de grandes calamités sont le fruit de cet esprit irrésistible, impatient, audacieux et fantasmatique que nous apportons dans les affaires, et qui pousse trop de nos concitoyens à des transactions qui ne sont guère rien de mieux que des coups de chance.

BIBLIOGRAPHIE

Almanach agricole, commercial et historique de J. B. Rolland et Fils, pour 1879.

Nous accusons réception de cette intéressante publication qui est à sa treizième année. C'est sans contredit l'almanach français le plus complet qu'il y ait dans la Puisse, et dont le contenu est le plus utile aux personnes de toutes les conditions.

Il se trouve en vente chez tous les libraires et les principaux marchands. Prix : cinq centimes.

Un bourgeois se promène avec sa fille.
Il appelle un cocher.
—Cocher, êtes-vous libre ?
—Je le crois que je suis libre, et si vous voulez m'accorder la main de votre demoiselle.

* *

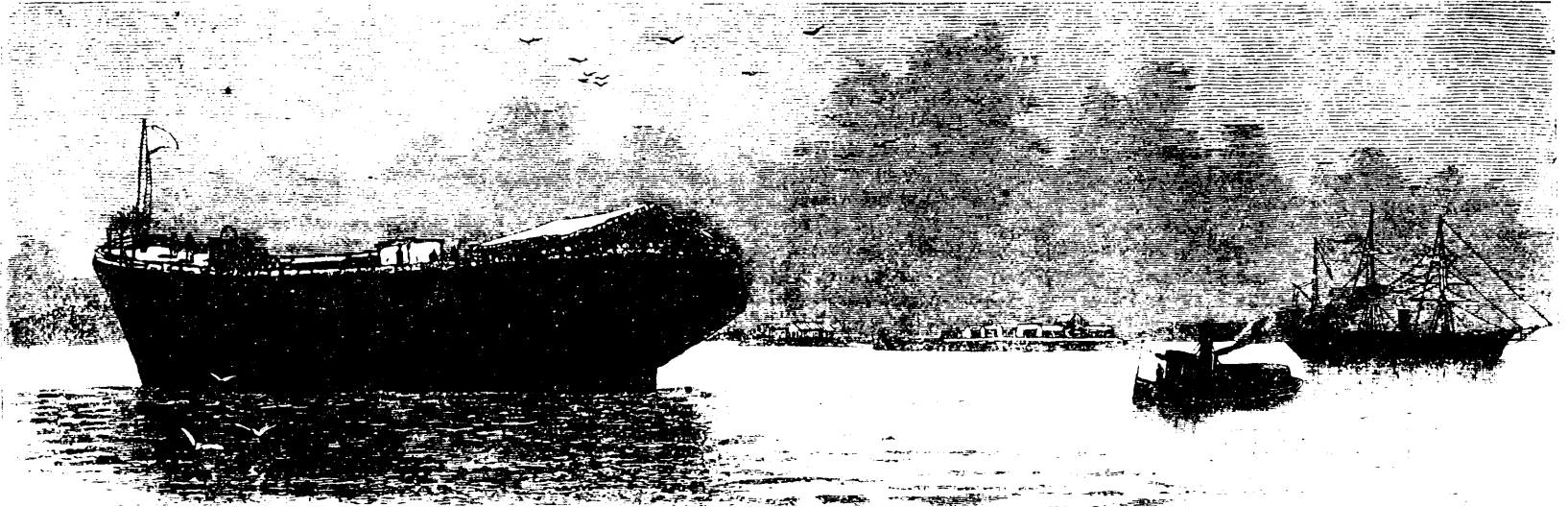
Détail curieux d'une réception qui a eu lieu dans un hôtel du faubourg Saint-Germain :

Toutes les femmes avaient au corsage, en sautoir ou dans les cheveux, un petit cochon en émail rose ; les hommes avaient à la boutonnière un masque microscopique, à la perruque et aux favoris roux !

Cochons roses ! perruques rousses et mystère !

(1) Aujourd'hui appelé le ruisseau de la ferme.

LA FIÈVRE JAUNE AUX ÉTATS-UNIS



LA POLICE SANITAIRE DANS LE PORT DE NEW-YORK.



LE DERNIER SURVIVANT.



LES ENTERREMENTS A MEMPHIS.



EN HOPITAL SOUS LA TENTE.



DEUX VICTIMES.



UNE BRIGADE SANITAIRE.



HABITANTS DE MEMPHIS FUYANT LE TLEAU



UN GROUPE D'AFFAMES A MEMPHIS.



TERRITOIRE DU DAKOTA — LA FERME MÓNSTRE DANS LA VALLEE DE LA RIVIERE-ROUGE DU NORD — BATTAGE DU GRAIN PAR LA VAPEUR
SUR LA FERME DALRYMPLE

FIN DU JOUR

Le grand astre descend par-delà les montagnes :

De toutes les couleurs l'harmonieux ensemble

Les bois sont recouverts de gazes colorées

Mais avec plein essor, voilà que des nuages

Alors, de l'avenir résonne dans nos âmes

Sur le monde s'étend une lueur livide :

Les monts projettent l'ombre au fond de la vallée :

Et puis tout disparaît dans les mornes ténèbres.

L. GOUGRON.

LA BANDE ROUGE

PREMIERE PARTIE

XI

Une balle ! répéta Taupier toujours gouailleur.

Citoyen escamoteur, tu as bien mérité de la patrie !

Pilevert ne se formalisa point de ce tutoiement inattendu, mais il continua à présenter

Seulement, tu retardes, mon vieux, elle n'est pas conique, continua le bossu,

Nous avons changé tout ça. On ne tue plus avec des objets ronds.

Tout de même, reprit le saltimbanque

Ceci est une balle de pistolet, et j'ai idée qu'elle aurait expédié son homme, si on ne l'avait pas arrêtée en route.

Cette fois, l'allusion était trop claire pour ne pas porter.

Taupier fit un mouvement de surprise, comme un duelliste qui croyait avoir affaire à une mazzette

Ainsi que la plupart de ses pareils, le bossu avait l'esprit vif,

Un scélérat moins complet aurait eu des inquiétudes en retrouvant un témoin plus ou moins instruit

Taupier, lui, faisait le mal avec une sorte de naïveté inconsciente

Il avait déjeuné aussi gaiement après le duel où M. de Saint-Senier

Cependant, si cuirassé qu'il fût, le publiciste contrefait

On pouvait l'avoir vu préparant le meurtre dont Valnoir

Mais enfin, c'était un point à éclaircir, et le bossu,

Tu as ramassé ça dans la forêt de Saint-Germain,

Possible, dit froidement Pilevert.

Et tu as l'intention de la faire monter en bague

Non, je veux m'en faire des rentes, répondit le frère

Diable ! l'argent est plus rare que le plomb.

par le temps qui court, s'écria Taupier, décidé à pousser l'enquête

On en trouve encore au pied des chênes, riposta le saltimbanque.

Cette fois, l'acolyte de Valnoir ne put dissimuler

Allons ! il a tout vu et il est plus fort que je ne croyais,

Son sang-froid était à bout, et il cherchait le moyen

La belle maîtresse de Valnoir n'avait pas été absente

Elle était sûre qu'il y avait un secret entre Valnoir et l'hercule,

Une femme moins forte aurait cherché à éviter une rencontre

D'abord, en dix minutes de causerie intime, elle avait pu

Le mystère restait donc entre son frère et elle, qui se

Pour le moment, l'important était de s'assurer le droit

Mais le mélancolique paillasse ne répondit pas.

Plongé dans la béatitude que procurent les premiers

Monsieur est jeune, insinua Rose, qui, en dépit

La noble héritière des preux avait suivi les cours qu'on

Encore une âme de poète ! s'écria Valnoir pour donner

Monsieur est jeune, insinua Rose, qui, en dépit de ses

La noble héritière des preux avait suivi les cours qu'on

Encore une âme de poète ! s'écria Valnoir pour donner la réplique.

Monsieur est jeune, insinua Rose, qui, en dépit de ses graves

La noble héritière des preux avait suivi les cours qu'on

Encore une âme de poète ! s'écria Valnoir pour donner la réplique.

Monsieur est jeune, insinua Rose, qui, en dépit de ses graves

La noble héritière des preux avait suivi les cours qu'on

Encore une âme de poète ! s'écria Valnoir pour donner la réplique.

Monsieur est jeune, insinua Rose, qui, en dépit de ses graves

La noble héritière des preux avait suivi les cours qu'on

Encore une âme de poète ! s'écria Valnoir pour donner la réplique.

Monsieur est jeune, insinua Rose, qui, en dépit de ses graves

La noble héritière des preux avait suivi les cours qu'on

Encore une âme de poète ! s'écria Valnoir pour donner la réplique.

Monsieur est jeune, insinua Rose, qui, en dépit de ses graves

La noble héritière des preux avait suivi les cours qu'on

Encore une âme de poète ! s'écria Valnoir pour donner la réplique.

Monsieur est jeune, insinua Rose, qui, en dépit de ses graves

La noble héritière des preux avait suivi les cours qu'on

Encore une âme de poète ! s'écria Valnoir pour donner la réplique.

Monsieur est jeune, insinua Rose, qui, en dépit de ses graves

La noble héritière des preux avait suivi les cours qu'on

Encore une âme de poète ! s'écria Valnoir pour donner la réplique.

Monsieur est jeune, insinua Rose, qui, en dépit de ses graves

La noble héritière des preux avait suivi les cours qu'on

Encore une âme de poète ! s'écria Valnoir pour donner la réplique.

sa gauche Alcindor, qui se trouva flanqué de Taupier.

Valnoir, en sa qualité d'amphitryon sérieux, faisait

Le premier acte du diner fut silencieux.

De tous les convives, Alcindor était à peu près le

Le service était fait par Fanfine, qui possédait tous

Madame de Charmière, experte en l'art de graduer les

Pilevert, qui méprisait souverainement la piquette

Taupier puisait du courage au fond d'une bouteille

Valnoir, qui avait le moût sentimental, cherchait les

Il finit par y renoncer et revint à son idée de mettre

Monsieur, lui dit-il à brûle-pourpoint, je suis sûr

O mes rêves ! soupira mélancoliquement Alcindor

XII

Tu as des rêves, ô Alcindor ! dit Taupier, qui avait

Le bossu attendait avec impatience le moment d'engager

Mais le mélancolique paillasse ne répondit pas.

Plongé dans la béatitude que procurent les premiers verres

Monsieur est jeune, insinua Rose, qui, en dépit de ses graves

La noble héritière des preux avait suivi les cours qu'on

Encore une âme de poète ! s'écria Valnoir pour donner la réplique.

Monsieur est jeune, insinua Rose, qui, en dépit de ses graves

La noble héritière des preux avait suivi les cours qu'on

Encore une âme de poète ! s'écria Valnoir pour donner la réplique.

Monsieur est jeune, insinua Rose, qui, en dépit de ses graves

La noble héritière des preux avait suivi les cours qu'on

Encore une âme de poète ! s'écria Valnoir pour donner la réplique.

Monsieur est jeune, insinua Rose, qui, en dépit de ses graves

La noble héritière des preux avait suivi les cours qu'on

Encore une âme de poète ! s'écria Valnoir pour donner la réplique.

Monsieur est jeune, insinua Rose, qui, en dépit de ses graves

La noble héritière des preux avait suivi les cours qu'on

Encore une âme de poète ! s'écria Valnoir pour donner la réplique.

Monsieur est jeune, insinua Rose, qui, en dépit de ses graves

La noble héritière des preux avait suivi les cours qu'on

Encore une âme de poète ! s'écria Valnoir pour donner la réplique.

Monsieur est jeune, insinua Rose, qui, en dépit de ses graves

La noble héritière des preux avait suivi les cours qu'on

Encore une âme de poète ! s'écria Valnoir pour donner la réplique.

Monsieur est jeune, insinua Rose, qui, en dépit de ses graves

La noble héritière des preux avait suivi les cours qu'on

Encore une âme de poète ! s'écria Valnoir pour donner la réplique.

Monsieur est jeune, insinua Rose, qui, en dépit de ses graves

La noble héritière des preux avait suivi les cours qu'on

Encore une âme de poète ! s'écria Valnoir pour donner la réplique.

Faut pas m'en vouloir : j'ai dit Fénelon, parce que c'est un

Enfin, suffit ! Cette péroraison fut accompagnée d'un formidable

Taupier, dont la face terreuse avait pâli, comprit que

Valnoir, qui n'aimait pas les scènes de cabaret, trouvait

Rose jugea que le moment était venu de détourner l'orage,

Et vous, monsieur, lui demanda-t-elle de sa voix la plus

Aux absents ! s'écria le paillasse, qui commençait à entrer

Il y tient, murmura l'incorrigible bossu. — Oui, mes rêves,

Eh bien ! voilà une occasion de vous faire connaître, cher M.

Expliquez-nous votre théorie, car avec des cheveux comme les

Vous le voulez ? dit Alcindor d'un ton tragique ; soit !

Il faut que je commence par vous raconter ma vie, reprit le

Sachez donc, continua l'orateur flatté, que je suis d'origine

Diabole ! ce sera long, dit tout bas Valnoir. — A vingt ans,

— Ce que tu nous chantes là, interrompit l'hercule, c'est

— Pas plus que je n'aime à perdre de la copie, observa ju

— A l'École de Saint-Cyr même, où je m'étais présenté,

— Cher Alcindor, s'écria Taupier en lui prenant les mains,

— Explicite-ment tout de suite ton système. — Pourquoi faire ?

— Mais pour l'opter, ô grand homme incompris !

— Quelle est cette religion ? demanda Valnoir sans rire.

— Celle de l'avenir, s'écria le paillasse d'un air inspiré,

— Je suis fusionnien, dit Alcindor, de l'air dont un contemporain

— Fuso... quoi ? ricana Taupier. — Quelle est cette religion ?

— Celle de l'avenir, s'écria le paillasse d'un air inspiré,

— Et les vins, dit Rose en souriant. — Plus de rois, plus

— Je fusionne tout, les cultes, les opinions, les nationalités...

— Ah ! la soupe au potiron ! comme grand-mère la faisait

— Vous voyez bien que vous ne comprenez pas, grommela

— Tu veux donc fonder une société ? demanda Taupier

— Le plan est là, dit Alcindor en se frappant le front.

— Et pourrait-on connaître, ajouta Valnoir avec un sérieux

— Le but, je viens de vous le dire ; c'est la fusion de tout ;

— Bravo ! c'est large ; c'est beau, ça me va, cria Taupier

— Sans compter que ça prendrait très-bien par le temps

— Voyons, Alcindor, demanda le bossu en changeant

— En six langues et sur n'importe quoi, répondit sans

— Bon ! maintenant, es-tu capable d'écrire un article

— Et se laissa retomber lourdement sur sa chaise en grommelant :

— Dix par jour, si vous voulez. Avant de débiter avec le patron, j'ai rédigé à moi tout seul l'*Amalgame*, organe *fusionien*, qui avait déjà huit numéros quand il fut supprimé.

— Jeune homme, ton avenir est dans tes mains. Veux-tu fusionner avec la rédaction du *Serpenteau* ?

— Oui, si elle veut soutenir mes principes, répondit Alcédor avec la fermeté d'un apôtre.

— Es-tu fou ? dit tout bas Valnoir en poussant le coude du bossu.

— Laisse-moi aller, je sais ce que je fais, répondit Taupier.

Madame de Charmière suivait ce dialogue avec attention, tout en égrenant une superbe grappe de raisin de Fontainebleau ; car on était arrivé au dessert.

Quand à Pilevert, il n'avait pas compris grand'chose à la conversation humanitaire, et il était attaché avec un grand crû des côtes du Rhône, quand la proposition du bossu lui fit dresser l'oreille.

— Minute ! cria-t-il, je ne veux pas qu'on débâche mon pître.

— Illustre rempart d'Avallon, tu n'en auras plus besoin, reprit Taupier ; le *Serpenteau* t'engage aussi. Tu dois être fort à toutes les armes ?

— Un peu non never. Pointe et contre-pointe. J'ai mes brevets.

— Très-bien ! tu seras là pour répondre aux réclamations. Dix francs par jour et du tabac à discrétion.

— Taupier, mon ami, ta charge est trop longue, murmura Valnoir.

— Ce n'est pas une charge, reprit à haute voix le bossu, et je vais m'expliquer tout à l'heure. Mais, avant de vous exposer mes vues, que notre belle présidente adoptera, j'en suis sûr, je fais appel à vos lumières pour trouver le nom de notre société.

— C'est inutile, j'en ai un et je ne le changerai pas, dit Alcédor d'un ton rogue.

— Voyons le nom, demanda Rose en souriant.

— L'association *fusionienne*, prononça majestueusement le pûllasse, s'appellera la *Société de la lune avec les dents*.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

CHOSSES ET AUTRES

L'hon. M. Bachand est mort dimanche matin.

L'hon. M. Cartwright a été élu à Huron-Centre par 400 voix de majorité.

On fait des ovations à lord Dufferin en Irlande et en Angleterre.

Le bruit de la mort de M. Cauchon, lieutenant-gouverneur de Manitoba, a couru la semaine dernière. On disait qu'il avait été assassiné.

Onze mille femmes sont opérateurs télégraphiques dans la Grande-Bretagne, et l'on dit que le plus souvent elles gardent les secrets qui leur sont confiés.

Vingt-huit comités de manufacturiers siègent en ce moment dans la province d'Ontario, afin de prendre en considération la question du tarif et de faire connaître les besoins de l'industrie. Voilà des gens qui savent procéder et obtenir ce qu'ils veulent.

Un nouveau journal, *Le Farceur*, vient de paraître en cette ville. M. Beaugrand en est le propriétaire-rédacteur ; les caricatures seront faites par M. Julien, autrefois de *L'Opinion Publique* ; nul doute qu'elles ne soient excellentes.

M. Adolphe Roy, qui a été considéré pendant des années comme l'un des plus habiles et des plus riches marchands de Montréal, a fait faillite. On dit que son passif dépasse \$400,000.

Rome nous envoie un autre délégué apostolique, un évêque irlandais encore, Mgr Lawrence Gillooly, évêque d'Elghin, qui a appartenu autrefois à l'ordre des Lazarites, et a été depuis vingt ans l'un des évêques les plus zélés et les plus estimés de l'Irlande.

M. Vennor annonce qu'on va avoir les froids et les chemins d'hiver dans le mois de novembre ; que décembre sera tempétueux et neigeux ; que vers le milieu de l'hiver, il y aura temps doux et dégel, et que l'hiver reprendra pour durer plus longtemps que de coutume. Si M. Vennor dit vrai, il faut s'attendre à voir tomber la neige bientôt.

MM. N. et A. C. Larivière, de cette ville, ont reçu une commande pour une voiture à deux sièges, de la part du général Sir Garnet Woollsely, qui s'en servira pendant son séjour dans l'île de Chypre. La voiture a été expédiée par le steamer *Circasien*.

L'*Evénement* et le *National* continuent de rompre des lances à propos de l'établissement et du rôle du parti national. Un correspondant, qui a signé : "Un libéral," a attisé le feu en accusant M. Fabre de vouloir abandonner le parti libéral, et la lutte se poursuit avec vivacité des deux côtés.

On dit que la composition actuelle du nouveau cabinet et la distribution des portefeuilles sont temporaires, et qu'avant longtemps des changements auront lieu. Il paraît certain que M. Chapleau remplacera M. Masson au printemps.

Les voleurs se distinguent, en ce moment, à New-York ; ils pénètrent dans les maisons riches, la nuit, se débarrassent, au moyen du chloroforme, des gens qui ne dorment pas assez profondément pour ne rien voir et rien entendre, et enlèvent tout ce qui leur tombe sous la main.

Les nouvelles d'Europe sont à la guerre. L'Angleterre entre en guerre contre l'Afghanistan que la Russie supporte et encourage. Est-ce le commencement d'une guerre européenne ? On parle d'une alliance entre la France, l'Angleterre et l'Autriche contre la Russie.

Il est question de chauffer par la vapeur la cité de Springfield, Massachusetts, d'après le système Holly, la vapeur émanant d'une source commune. Lockport, Buffalo et New-York doivent aussi, paraît-il, essayer ce plan. S'il réussit, on se trouvera alors recevoir la chaleur dans les maisons, de la même manière qu'on reçoit le gaz et l'eau. La vapeur sera mesurée comme le gaz.

Il est beaucoup question d'établir des manufactures à Ottawa, et on dit que les Américains sont prêts à satisfaire ce désir et ce besoin s'ils trouvent le capital nécessaire. Mais là est la difficulté ; Ottawa est une capitale sans capital. Aucune ville n'a plus besoin de réaction qu'Ottawa ; depuis que les édifices parlementaires sont finis, il y a là des centaines d'ouvriers qui vivent de l'air du temps. Le transport du gouvernement y a développé une prospérité factice qui a fait place à une crise générale.

Le *Courrier du Canada* dit, avec raison, que dans la discussion et le règlement de la question de protection, on ne doit pas s'occuper de ce qu'on pense et dit en Angleterre, mais seulement de nos propres intérêts.

Nous sommes, dit-il, loyaux sujets de la couronne anglaise ; nous défendons ses droits et ses privilèges ; nous combattons ses ennemis. Mais la loyauté ne consiste pas à sacrifier nos marchands, nos industriels, nos agriculteurs aux marchands, aux industriels, aux agriculteurs anglais.

Le denier Guillaume, souscription populaire proposée par le maréchal Moltke pour créer une institution commémorative de la préservation des jours de l'empereur, a rapporté la somme de 1,603,518 marcs, plus de deux millions de francs versés par environ 12 millions de souscripteurs. Le maréchal, en rendant compte de ce résultat au prince impérial, l'a prié d'en fixer l'emploi. Celui-ci a réservé à son père le soin de décider ce qu'on fera de ces fonds, et a exprimé l'espoir qu'on pourrait les appliquer à l'amélioration du sort des classes ouvrières.

Le *Figaro* reproche à Veullot d'avoir exprimé la rancune qu'il portait à Mgr Dupanloup, dans un article qu'il terminait par les paroles suivantes :

En somme, il ne fut, dans la vie, qu'un de ces passants remarquables qui n'arrivent pas.

Tous les journaux d'Europe font les plus

grands éloges du talent et des vertus de Mgr Dupanloup.

Si c'est un passant, il a passé en faisant beaucoup de bien, et en jetant beaucoup d'éclat sur la France et l'Eglise. M. Veullot aurait pu blâmer ce qu'il y avait à blâmer chez Mgr Dupanloup, mais il aurait dû parler davantage de ce qu'il a fait pour la religion et la France.

Nous aurions aimé reproduire quelques-uns des discours prononcés à l'inauguration de l'Université-Laval de Montréal, ainsi que l'article remarquable paru, à ce sujet, dans la *Revue de Montréal* ; mais l'espace nous a manqué jusqu'à présent. On voit dans ces discours et cet article que c'est le désir et la décision de Rome qu'il y ait une succursale de l'Université-Laval à Montréal et non pas une université indépendante, et que les écoles de droit et de médecine cessent d'être affiliées à des universités protestantes. Il faut se soumettre, dit la *Revue* : des catholiques peuvent-ils agir autrement ?

L'acquiescement de Bartley sur toutes les accusations portées contre lui a produit sur l'opinion une pénible impression. Il ne peut exister de doute que, dans une mesure que nous n'avons pas à fixer, Bartley avait dû participer aux tristes événements dont la Beauce a été le théâtre et le pauvre Doré la principale victime. Et, cependant, il s'échappe, sans autre châtement qu'un an passé en prison à attendre son procès !

Cinq chefs d'accusation avaient été portés contre Bartley, et il a subi autant de procès suivis d'acquiescement. Le premier procès était pour le meurtre de Doré ; le second, pour coup de feu sur le grand-connétable ; le troisième, pour coup de feu sur Champagne, témoin de la Couronne ; le quatrième, pour lettre contenant menace de mort adressée à Champagne père et fils ; le cinquième, pour assaut contre un constable dans l'exercice de ses fonctions.

Le *Times* de Londres redoute beaucoup l'effet de la politique de protection du nouveau gouvernement.

Il demande si le gouvernement anglais permettra aux Canadiens d'imposer des droits moins élevés sur les produits venant des Etats-Unis que sur ceux des autres pays venant de l'Europe, sur ceux de l'Angleterre surtout.

Si, dit-il, la différence entre le gouvernement de M. Mackenzie et le gouvernement de Sir John A. Macdonald est que le premier essayait de développer le commerce entre le Canada et les Etats-Unis en tâchant d'en venir à une entente mutuelle, tandis que l'autre veut mettre en vigueur un tarif hostile aux Etats-Unis, nous avouons que M. Mackenzie avait parfaitement raison, et que son adversaire a tort.

Mais est-ce l'opinion des autres pays intéressés à nous empêcher de manifester qui doit guider ceux qui sont convaincus que la protection est nécessaire ?

La condition des ouvriers de la campagne, en France, a parfois ses fatigues excessives et ses privations. Mais elle ne saurait être comparée au sort des travailleurs des champs dans certaines parties de l'Italie. Voici le tableau de l'existence d'un paysan, tracé par le journal *l'Italie*, de Rome :

Ces paysans travaillent depuis l'aube jusqu'au coucher du soleil ; à dix heures du matin ils se reposent une demi-heure et mangent un peu de leur pain.

Le soir, le travail fini, le *massaro* place sur un grand foyer situé au fond de la chambre d'habitation, une grande chaudière dans laquelle il fait bouillir de l'eau avec très-peu de sel. Les paysans se mettent à la file et ils viennent présenter leur écuelle de bois, dans laquelle ils ont mis leur pain coupé par tranches, au *massaro*, qui verse dessus un peu de cette eau salée, en y ajoutant quelques gouttes d'huile. C'est leur soupe, d'un bout de l'année à l'autre, et ils l'appellent l'*acqua-sale*.

Le *Figaro* est d'opinion qu'une fusion entre les conservateurs monarchiques et les républicains modérés est possible, nécessaire même pour empêcher la France de tomber entre les mains de Gambetta. Il affirme que les conservateurs n'ont pas un homme pour entreprendre une lutte

utile contre Gambetta et qu'ils doivent s'adresser à des hommes comme Freycinet ou Jules Simon. Il termine ses remarques comme suit :

Si l'opposition continue à être aussi fantaisiste, aussi peu méthodique, aussi peu politique que nous la connaissons, si l'on se contente de prédire aux républicains modérés qu'ils seront absorbés par les républicains avancés, au lieu de s'entendre avec eux pour essayer de résister à l'absorption, si l'on perd sa peine, son temps et son éloquence à des taquineries perpétuelles parfois amusantes, mais toujours sans portée, il est clair que nous sommes vaincus sans appel et qu'il ne nous reste qu'à ramener le pan de nos manteaux sur nos têtes, à l'instar des patriciens et des matrones romaines, qui attendaient l'épée des barbares.

Nous avons signalé récemment les symptômes d'agitation socialiste qui se manifestent en Italie. Avant peu, le gouvernement italien sera évidemment contraint d'imiter l'Allemagne et de promulguer des lois contre les meneurs de la démagogie cosmopolite. Déjà, paraît-il, l'Internationale a dressé ses batteries dans la péninsule, et le journal *l'Italie* nous révèle le programme de cette dangereuse association pour la région italienne, section des Romagnes. Le journal s'exprime ainsi :

Ce programme est un plan de guerre et un appel aux armes. La République elle-même est mise de côté et considérée comme une idée arriérée :

"Jeunes républicains ! venez à l'Internationale, dit le manifeste. "Voilà le Verbe de la vérité sociale."

"L'armée de la révolution est maintenant organisée : elle est prête ; le clairon sonne.

"Aux armes ! ouvriers, déshérités, soldats, salariés, déclassés, rebut de la société ; le socialisme a de grands bras ! tous unis, tous, tous ! nous nous insurgons au nom de la révolution sociale, et nous formerons la grande armée des vaincus qui vaincront la dernière, la terrible bataille du travail contre le capital !"

C'est donc à la force, c'est à l'assassinat c'est à la destruction qu'aboutit maintenant le programme de l'Internationale, On dirait le langage d'une tribu de Peaux-Rouges qui se prépare à se jeter sur une ville du Far-West.

On nous communique ce passage d'une lettre de Chateaubriand conçue en des termes si élevés, que nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur donnant copie de ce fragment :

... Si j'en étais à recommencer ma vie, je n'écrirais pas un seul mot, et je voudrais mourir complètement ignoré ; mais je serai toujours chrétien comme je l'ai été, et plus que je ne l'ai été. Tout compté, il ne me reste dans la vie qu'une chose, la religion.

C'est elle qui donne l'ordre et la liberté au monde, et après cette vie une vie meilleure. Sans doute j'ai eu, dans les chagrins de mon existence, des moments d'incertitude et de langueur ; mais, en avançant vers le terme où j'arriverai bientôt, mes pas se sont affermis, et j'ai d'autant plus de foi dans cet accroissement de mes forces, que mon esprit n'a rien perdu de la vigueur de la jeunesse. Je suis resté tel que j'ai toujours été.

J'ai cru avant tout, dans la politique, à la liberté, je l'ai voulue par les rois, parce qu'il me semblait que, venant du principe du pouvoir, elle effrayerait moins et serait mieux ordonnée. Si les rois n'en ont pas voulu, ce n'est pas ma faute, et je leur ai assez souvent prêté leur sort quand ils ont pris une fausse route.

Maintenant, les rois tombent : je leur reste fidèle par honneur plutôt que par goût. La vie n'a quelque dignité que dans son unité et sa droiture. Voilà, monsieur, où j'en suis.

Je me prépare à mourir citoyen libre, royaliste fidèle et chrétien persuadé. L'avenir du monde est dans le christianisme, et c'est dans le christianisme que renaitra, après un ou deux siècles, la vieille société qui se décompose à présent...

CHATEAUBRIAND.

C'est le cas de dire aux soi-disant librepenseurs, en s'inspirant de la belle pensée de Xavier de Maistre : "Les grandes âmes cherchent en haut, les petits esprits ne regardent qu'en bas !"

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vantours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. LABELLÉ. Atelier : 547, rue Craig.



UNE COUVÉE

TABLEAU DE M. LOBRICHON. — SALON DE 1878.

FAITS DIVERS

AZILE NAZARETH.—Lundi dernier, le 4 novembre, un grand bazar est commencé à l'asile Nazareth.

Deux œuvres importantes sont établies dans cette maison :

10. La salle de l'Asile pour les petits enfants de 2 à 7 ou même 8 ans. Il serait difficile de dire tous les services que cette œuvre rend, soit à ces chers petits anges, soit à leurs mères.

20. L'Institution des Jeunes Aveugles, la seule catholique de ce genre dans la Puissance.

Aujourd'hui, cinquante et quelques jeunes aveugles y reçoivent l'instruction ; et leurs succès sont si remarquables, que tous ceux qui les ont vus en sont dans l'admiration.

Mais, chose étonnante, l'Asile n'a reçu encore aucune fondation, pas même une demi-bourse. Le gouvernement n'a donné jusqu'à présent que peu de choses pour les aveugles, et les ressources sont si insuffisantes que, dans ce dernier mois, les Sœurs chargées de cette institution ont été dans la dure et triste nécessité de refuser plusieurs jeunes enfants aveugles que leur ont présentés des parents pauvres.

C'est pour les aider à soutenir cette œuvre et la développer, que les Dames de charité de cette maison ouvrent ce bazar et font appel à la charité publique. Nous espérons que grand nombre de personnes de Montréal se feront un bonheur de répondre à leur zèle et de partager leur dévouement pour cette classe d'enfants infortunés en venant apporter leur offrande.

N. B.—C'est à ce Bazar que se fera chaque soir le tirage pour la raffle du lot de terre No. 47, r. e. Lecours, Hochelaga.

Pendant que des mères dénaturées abandonnent leurs enfants, il en est d'autres qui poussent l'amour maternel jusqu'à ne pas vouloir survivre à ceux que la mort leur a ravis.

Il y a quelques jours, vers deux heures, les gardiens du cimetière d'Ivry, en France, ont trouvé sur une tombe une femme qui se tordait dans d'atroces douleurs.

Cette malheureuse, nommée Marie-Constance H..., demeurant rue Jacquemont, leur a déclaré que, désolée de la mort de son enfant, elle était venue s'empoisonner sur sa tombe, en avalant de l'eau de cuivre.

On a transporté au plus vite cette pauvre mère chez un pharmacien ; mais elle a refusé de prendre aucun contre-poison. Quand on est parvenu par force à lui en faire avaler, il était trop tard. Elle est morte au bout d'une demi-heure.

SUICIDE.—RÉSULTAT DE LA LECTURE DES ROMANS.—Une jeune femme, mère de deux petites filles, dont l'aînée a 4 ans, Eudora Savage, a été trouvée pendue dans sa chambre à coucher, No. 1085, Pacific street, Brooklyn. Les sanglots et les cris perçants des deux enfants ont éveillé l'attention de miss Stark, fille du propriétaire de la maison. Vouant s'enquérir de ce qui était arrivé, elle a frappé à la porte de l'appartement de la famille Savage, et, ne recevant pas de réponse, elle a poussé la porte contre laquelle on avait mis un fauteuil. Le spectacle qu'elle a eu alors sous les yeux l'a clouée un instant sur le seuil. Le corps de Mme Eudora Savage se balançait, pendu par le cou, à une corde assujettie au-dessus de la porte d'une alcôve. Les deux petites filles étaient à côté, poussant des sanglots déchirants.

L'aînée, Alice, qui a 4 ans, tenait une des mains de la morte entre les siennes et la couvrait de baisers passionnés en répétant sans cesse : "Embrassez-moi, maman ; pourquoi donc ne m'embrassez-vous pas ?"

Miss Stark, vaincue par l'émotion, s'est mise à crier plus fort que les enfants. D'autres personnes sont accourues ; la corde a été coupée, un médecin appelé ; mais il n'y avait rien à faire, l'extinction de la vie était complète. La suicidée était âgée de 28 ans et avait apparemment tous les motifs possibles de se trouver heureuse ; mais il paraît que la lecture assidue de romans avait exalté jusqu'à la folie son imagination.

Il y a une quinzaine de jours, une pauvre femme des environs de Cysoing (Nord), la nommée Eliza Ducros, fut obligée de faire un voyage en Belgique pour aller recueillir un petit héritage que lui laissait une parente. Sa joie était grande, et pourtant elle n'osait pas partir. Son enfant était malade et, comme elle est veuve, elle n'avait personne pour veiller en son absence sur le pauvre petit.

Des voisins s'offrirent généreusement. La mère hésita d'abord ; mais enfin, comprenant qu'avec l'argent qu'elle allait chercher elle pourrait donner des soins plus efficaces à son enfant, elle consentit à se mettre en route et, après l'avoir embrassé, elle partit.

Pendant quelques jours, l'état de l'enfant ne sembla pas s'aggraver ; mais bientôt le mal empira, fit de rapides progrès, et une des bonnes voisines qui soignaient le petit être le déposa, en pleurant, sur son berceau, qu'elles ornèrent d'une couronne et de fleurs blanches.

La mère devait arriver le lendemain ! Comment lui annoncer la fatale nouvelle ? Quel allait être son désespoir ? Il fut grand, en effet, lorsque, arrivée sur le seuil de sa porte, elle ne vit que des visages mornes et baignés de pleurs. — Mon enfant ! demanda-t-elle avec terreur. On lui montra, sans parler, la petite couche

funèbre, dont les rideaux étaient fermés et près de laquelle brûlait un cierge.

La mère poussa un cri terrible et s'élança vers le berceau, mais on la retint jusqu'au soir ; elle ne fit que pleurer, en criant par intervalles : "Mon ange, mon chérubin, je ne te verrai donc plus !" puis elle s'assoupit... les voisines se retirèrent doucement, croyant que brisée par la douleur et la fatigue du voyage (elle revenait de Namur), elle s'était endormie ; il n'en était rien.

Lorsqu'elle se vit seule, elle se leva, marcha vers le berceau, avança la main pour tirer les petits rideaux. Mais elle hésite... elle redoute de se trouver en face de l'affreuse réalité... sa main écarte les rideaux, et elle voit son fils qui lui sourit et lui tend une des fleurs placées sur son berceau. Il lui semble qu'elle fait un rêve... elle croit être folle... Mais non, elle ne doute plus de son bonheur, lorsque son fils lui dit : — Oh ! que tu as tardé à venir ! Tiens, petite mère, voici la plus belle fleur.

On juge de la joie de la pauvre femme ; elle riait, pleurait, embrassait son enfant, puis l'embrassait encore, et le lendemain, quand revinrent les voisines, elles la trouvèrent tenant son fils sur ses genoux.

Le médecin de qui nous tenons ces détails a déclaré que la maladie de l'enfant était toute exceptionnelle et même très-rare, mais qu'il avait dormi d'un sommeil léthargique.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. INMAN, Station D. New-York.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrication.

MM. Beaudry et frère font aussi la dorure et argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits.

NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.

RÉDUCTION.—Les soussignés ont tellement réduit leurs pelletteries, que tous les acheteurs au comptant devraient aller leur rendre visite avant d'aller ailleurs ; c'est au No. 217, rue Notre-Dame, là où le gros chien blanc est à la porte. DUDUC, DESAUTELS & Cie.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'en verrai gratis cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la maille en adressant avec un timbre de poste et noumant ce papier : W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

10,000 robes de carrioles pour être vendues à 2 1/2 pour cent de commission pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson, chez

CHS. DESJARDINS & CIE. 615, 637 et 639, Rue Sainte-Catherine, Montréal.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Carte.—M. Charles L. A. Dozois, si avantageusement connu du public, après avoir été au service de MM. H. et H. Merrill, de la rue Notre-Dame, vient de contracter un engagement avec la célèbre Maison PILON. M. Dozois, d'une expérience incontestable profite de cette occasion pour inviter tous ses amis et toutes les pratiques qui voudront bien le patroniser, à venir le voir dorénavant chez MM. PILON & Cie., où vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de marchandises choisies (fancy), telles que Soieries, Gants de kid Alexandre, Etoffes à Robes, Echarpes en soie pour Dames, Ruban de fantaisie, Frillings, Dentelles de fil, magnifiques Châles brochés, et beaucoup d'autres marchandises de nouveautés défiant toute compétition.

Ça paie et c'est satisfaisant d'aller acheter un capot en pelletterie, un casque, un manchon, un set quelconque, etc., etc., chez

CHS. DESJARDINS & CIE.

615, 637 et 639, Rue Sainte-Catherine,

Montréal.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'envoient déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prônant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2 1/2 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratis, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARSENAULT, Gérant.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 2 novembre 1878.

Table with columns for commodity names and prices in dollars and cents. Categories include FARINE, GRAINS, LÉGUMES, LAITIÈRE, VOLAILLES, GIBIERS, VIANDES, DIVERS, and Marché aux Bestiaux.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TRÉMPE, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Autre solution du problème No. 130 : M. Ls. Henry Chaperon, Malbaie.

Solutions justes au problème No. 131 : MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; A. C. Saint-Jean ; Z. Delaunais et V. R. Gagnon, Québec ; N. P. Sorel ; J. W. Shaw, H. Paradis, T. Lafrenière, J. Gauthier, S. Lafrenière et M. Youpin, Montréal ; L. O. P. Sberbrooke ; Ls. Henry Chaperon, Malbaie.

M. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe—Merci pour votre problème. Nous le publierons sous peu.

Le résultat du tournoi d'Échecs qui a eu lieu en cette ville il y a quelques semaines, au "Montreal Chess Club," sera connu dans quelques jours, et le nom du vainqueur livré au public.

Nous apprenons, dit la Stratégie, avec le plus vif regret, la mort de M. Grosdemange, le doyen et le meilleur des problémistes français, décédé à Commercy, à l'âge de 85 ans. Plusieurs fois lauréat dans le concours de problèmes, M. Grosdemange a dignement soutenu le drapeau de la France. A cause de son grand âge, il avait renoncé depuis quelque temps à la composition des problèmes, mais cependant, il s'intéressait toujours au monde des échecs.

Nous croyons devoir intéresser les amateurs canadiens en leur offrant aujourd'hui l'une des compositions de cet illustre maître.

CONCOURS LITTÉRAIRE SUR LES ÉCHECS

Le comité du Congrès international de 1878 propose un concours littéraire dont voici les principales conditions :

Chaque concurrent devra envoyer au secrétaire du comité, M. Camille Morel, No. 38, rue Delaborde, Paris (France), avant le 15 décembre prochain, un article écrit en langue française et ayant trait aux échecs.

La plus grande latitude est laissée au sujet : histoire, statistique, analyse, roman, fantaisie, etc. ; tous les genres seront admis. Le montant des prix sera au minimum de trois cents francs.

PRINCIPES ET MAXIMES SUR LES ÉCHECS.

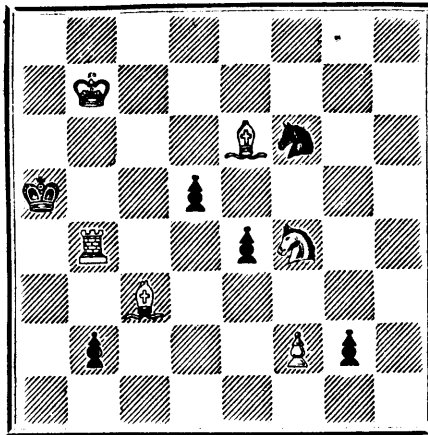
XXV.

Évitez les échanges : 1. Quand votre pièce ôte à l'adversaire l'usage de quelques-unes des siennes ; 2. Quand il s'agit d'échanger une pièce de votre côté qui est déjà en jeu, contre une pièce adverse qui n'est pas encore sortie, car c'est peut-être faire gagner de l'avance à l'adversaire ; 3. Quand vous pouvez mieux employer un temps, soit pour sortir vos pièces, soit pour une attaque ou une défense. Stratégie raisonnée.

PROBLÈME No. 133.

Composé par M. GROSDÉMANGE, France.

Noirs.



Les Blancs jouent et font échec et mat en 4 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME NO. 131.

Table with columns for Blancs and Noirs, listing chess moves and their outcomes.

47ÈME PARTIE.

TOURNOI D'ÉCHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE.

Joué par correspondance entre M. M. J. Murphy, de Québec, et M. J. E. Narroway, de St-Jean, N.-B.

Blancs. Noirs.

Table listing chess moves for the Canadian correspondence tournament between Murphy and Narroway.

NOTES.

- (a) F 4e F est préférable ici. (b) Un mauvais coup qui laisse les Noirs dans une position critique. (c) D 4e C semble meilleur, mais les Blancs, je suppose, donnent le P dans le dessein d'une attaque immédiate. (d) Un oubli qui coûte l'échange aux Noirs.



PROVINCE DE QUEBEC

Département des Terres de la Couronne.

BOIS & FORETS

Québec, 11 octobre 1878.

AVIS est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'Acte 36 Vic., Chap. 9, les limites à bois suivantes seront offertes en vente par encan public, à l'Hôtel du Parlement, en cette ville, le DIX de DECEMBRE prochain, à DIX heures A. M., aux conditions insérées plus bas, savoir :

AGENCE DE BONAVENTURE.

Table listing land parcels with columns for location (e.g., Chainay Rock Brook Est), area (milles carrés), and other details.

AGENCE DE RIMOUSKI.

Table listing land parcels in Rimouski with columns for location (e.g., Melniké's Brook Nord), area, and other details.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix à être déterminée le jour de la vente. Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut bonus. Le bonus et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré), devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente. Les limites une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositifs des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite. Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés seront déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles depuis cette date jusqu'au jour de la vente.

F. LANGELE, Commissaire.

Québec, 11 octobre 1878.



Chemin de fer du Pacifique Canadien.

Aux Capitalistes et aux Entrepreneurs

Le Gouvernement du Canada recevra des propositions pour construire et faire fonctionner une ligne de chemin de fer depuis la Province d'Ontario jusqu'aux eaux de l'Océan Pacifique, la distance étant d'environ 2,000 milles. Le mémoire des informations, pour ceux qui désireront faire des propositions, sera envoyé sur demande comme ci-dessous. Les rapports des ingénieurs, les cartes du pays à traverser, les profils de la ligne explorée, les spécifications des travaux préliminaires, des copies de l'acte du Parlement du Canada, d'après lequel il est proposé de construire le chemin de fer, des descriptions des particularités naturelles du pays et des ressources agricoles et minières, et autres informations, pourront être vus en s'adressant à ce Département ou à l'Ingénieur en chef, aux bureaux du Gouvernement Canadien, 31, rue Queen Victoria, E.C., Londres. Des soumissions cachetées marquées : "Soumissions pour le Chemin de Fer du Pacifique," seront reçues, adressées au soussigné, jusqu'au 1er jour de DECEMBRE prochain.

[Par ordre] F. BRAUN, Secrétaire.

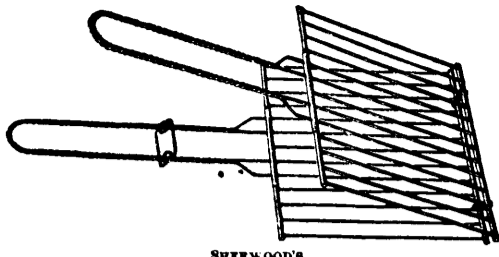
Département des Travaux Publics, Ottawa, 20 mai 1878.

AVIS. — EXTENSION DE TEMPS

La date fixée pour recevoir les propositions mentionnées dans l'annonce ci-dessus, est par le présent ajournée au 1er JANVIER 1879.

[Par ordre] F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 2 sept. 1878.



SHEERWOOD'S

CRILS Pour Steaks, Huitres, etc. LE POELE A CHARBON "TITANIA" 1er prix Exposition de Toronto, 26 Septembre 1878, chez L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal.

ROC COCO MÉDAILLE D'HONNEUR DE ROWNTREE.

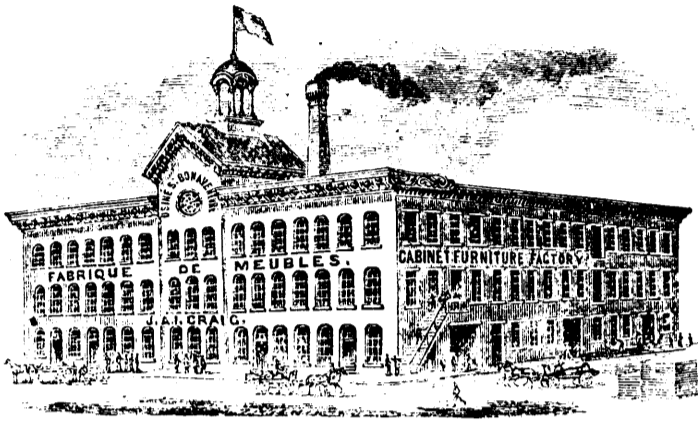
"Composé, tel que représenté, entièrement de Coco et de Sucre." — DR. J. BAKER EDWARDS.

AVANTAGES SUR TOUS LES AUTRES COCOS.

Est quatre fois aussi fort — Meilleur marché — Parfaitement pur — Anti-dyspeptique, agréable à l'estomac le plus délicat — Entièrement exempt de Farine ou d'Empoi, et en conséquence, est une boisson claire, non pâteuse. C'est un des aliments les plus nutritifs et les plus agréables qui existent sous la forme liquide ; il convient très bien aux malades et est un article de luxe pour ceux qui jouissent d'une bonne santé.

Agent pour le Commerce — Wm. JOHNSON, Boite 888, Bureau de Poste, Montréal.

MANUFACTURE 473, RUE ST. BONAVENTURE.



VACASIN DE DETAILS 469, RUE NOTRE-DAME.

MANUFACTURE DE MEUBLES

CRAIG & CIE.

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.

La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRUMENTS, attire l'attention du peuple des Provinces Britanniques sur ses

Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine. Leur excellence est le résultat d'expériences prolongées et soignées ; le mécanisme est parfait et sans défaut ; on n'y emploie que les meilleurs matériaux, et nul instrument n'est livré qu'après avoir été scrupuleusement essayé.

Cette excellence se fait remarquer

dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux.

La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnus ; les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie, et conviennent pour servir dans les résidences privées aussi bien que dans les églises.

Ceux qui résident à peu de distance de Montréal peuvent s'adresser aux agents de la Compagnie.

MM. LAURENT, LAFORCE & Cie.

Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande.

LA CIE. AMERICAINE DES ORGUES DE SMITH,

Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston Mass., E.-U. 9-22-26-192.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

CADIEUX & DEROME,

207, RUE NOTRE-DAME, 207.

MONTREAL.

Messieurs Cadieux et Derome ont toujours en mains un grand assortiment de Livres pour les Messieurs du Clergé et les Communautés religieuses. Livres classiques, Livres de prières, bonnes lectures pour les familles, Tapissierie, Papiers, Cartes à jouer, Gravures, Images, Chapélets, Médailles, etc., etc.

Les Cahiers d'écriture de Paysons, Dunton & Scribner et les Cahiers de dessin de Bartholomew se trouvent aussi à leur établissement, ainsi que les nouvelles Cartes Géographiques adoptées par le Conseil de l'Instruction Publique.

H. C. CADIEUX, L. J. A. DEROME.

Ci-devant employés de la maison J. B. Rolland & Fils

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix : Cartonné, \$1.20. — Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine — et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches), Cartonné, 40c. — \$4.00 la douzaine. Le même, broché : 30c. — \$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

"L'INTENDANT BIG OT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix : 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epicier respectables. 9-19-52-189

Musique Nouvelle!

ROMANCES FRANCAISES.

Table listing musical items and prices: Après l'hiver (50 centimes), A ma fenêtre (50), Branche d'aubépine (40), Blanche colombe (35), La Bouquetière de Marly (25), Le banc de pierre (50), Clair de lune (50), Confiance (50), Les deux Mères (35), Enfants d'un jour (50), Enfants et fleurs (35), Fleurs de souvenir (50), L'heure attendue (50), Jean Mathurin (30), Lisette, vous n'en saurez rien (50), Rose (50), Sous d'autres cieux (50), Une larme (25)

VAISES POUR PIANO.

Table listing piano pieces and prices: Céleste (60 centimes), La boulangère a des écus (60), Créole (60), Carmen (60), Femmes et fleurs (60), Le fleuve d'or (60), Madame l'archiduc (60), La timbale d'argent (60), Valse du rire (80), En vente chez

A. LAVIGNE,

Editeur de musique, Importateur de pianos et harmoniums, 25, rue Saint-Jean. (Banque d'Épargne), Québec.



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit : L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi. Le programme des études est comme suit :

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes ; la navigation proprement dite ; la manière de faire le point ; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil ; trouver la longitude par le chronomètre ; la variation des sondages ; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments ; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de titre soit que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory) ; trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel ; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines ; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

F.-G. MARCHAND,

Secrétaire de la Province de Québec.

9-4-52-168

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPIC

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY.

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTROTYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché

ESSAYEZ-LE !

LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

PORTRAITS

DE

Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centimes.

Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.